VOYAGES
D'UN PHILOSOPHE,
OU
OBSERVATIONS
SUR LES MŒURS ET LES ARTS des Peuples de l'Afrique, de l'Asie & de l'Amérique.

A LONDRES,
Et se vend A LYON
Chez J. DE VILLE, & L. ROSSET, Lil
rue Merciere.

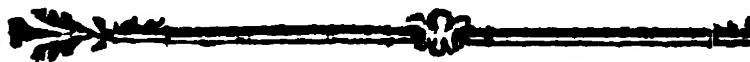

M. DCC. LXIX.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

La premiere Edition du Voyage d'un Philosophe, imprimée en 1768 s'étant débitée avec le plus grand succès, quoique l'Auteur ne fût pas connu, on croit servir utilement le Public en donnant une seconde édition de cet Ouvrage, & d'y joindre deux Discours du même Auteur, imprimés en 1768, à l'Isle de France, l'un adressé aux Habitants de la Colonie, l'autre au Conseil supérieur établi dans cette Isle.

L'Auteur de ces Ouvrages est M. Poivre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commissaire général, Ordonnateur de la Marine, & Intendant des Isles de France & de

Bourbon. On ne fera point ici son éloge ; sa modestie seroit blessée de ce qu'on pourroit dire de son mérite, de ses sentiments généreux & de ses talents supérieurs : on laisse au Lecteur éclairé le soin d'apprécier les avantages qu'on doit espérer de l'étendue de génie, & des vues patriotiques de ce digne Citoyen de la Ville de Lyon.

Les deux Discours qui sont imprimés à la suite du Voyage d'un Philosophe, se vendront séparément.

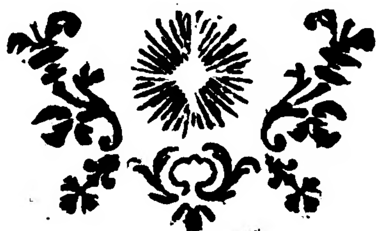

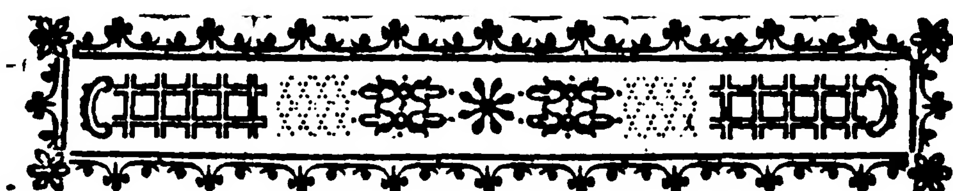

VOYAGES D'UN PHILOSOPHE,

OU OBSERVATIONS

Sur les Mœurs et les Arts des Peuples de l'Afrique, de l'Asie & de l'Amérique.

IL n'est point de Nation, quelque barbare qu'elle soit, qui n'ait des Arts qui lui soient particuliers. La diversité des climats, en variant les besoins des Peuples, offre à leur industrie des productions différentes sur lesquelles elle peut s'exercer. Chaque pays dans un certain éloignement a des fabriques qui lui sont tellement propres, qu'elles ne sauroient être

celles d'un autre pays; mais l'agriculture est l'art de tous les hommes, sous quelque ciel qu'ils habitent; par-tout, d'une extrêmité de la terre à l'autre on voit les peuples policés, & ceux qui sont barbares, se procurer au moins une partie de leur subsistance par la culture de leurs champs: mais cet art universel n'est pas également florissant par-tout.

Il prospere chez les nations sages qui savent l'honorer & l'encourager; il se soutient foiblement chez les peuples à demi-policés, qui lui préferent les arts frivoles, ou qui étant assez éclairés pour sentir son utilité sont encore trop esclaves des préjugés de leur ancienne barbarie, pour se résoudre à affranchir & à honorer ceux qui l'exercent: il languit & on apperçoit à peine son influence chez les barbares qui le méprisent.

L'état de l'agriculture a toujours été le premier objet de mes recherches, chez les différents peuples que j'ai vus dans le cours de mes voyages. Il n'est guere possible à un voyageur

qui souvent ne fait que passer dans un pays, d'y faire les remarques qui seroient nécessaires pour emporter une idée juste du gouvernement, de la police & des mœurs de ses habitants. Dans ce cas il n'est pas de moyen plus court pour se former d'abord une idée générale de la nation chez laquelle on se trouve, que de jeter les yeux sur les marchés publics & sur les campagnes. Si les marchés abondent en denrées, si les terres sont bien cultivées & couvertes de riches moissons, alors on peut en général être assuré que le pays où l'on se trouve est bien peuplé; que les habitants sont policés & heureux; que leurs mœurs sont douces; que leur gouvernement est conforme aux principes de la raison. On peut se dire à soi-même, je suis parmi des hommes.

Lorsqu'au contraire j'ai abordé chez une nation qu'il falloit chercher au milieu des forêts, & au travers des ronces qui couvroient ses terres; lorsqu'il me falloit faire plusieurs lieues

pour trouver un champ défriché ; mais mal cultivé ; lorſqu'enfin arrivé à quelque peuplade je ne voyois dans le marché public que quelques mauvaiſes racines, alors je ne doutois plus d'être chez un peuple malheureux, féroce ou eſclave. Il ne m'eſt jamais arrivé d'être dans le cas de réformer cette premiere idée, conçue à la ſeule inſpection de l'état de l'agriculture, chez les différentes nations que j'ai vues : les connoiſſances du détail qu'un ſéjour aſſez long m'a quelquefois permis d'acquérir chez elles, m'ont toujours confirmé qu'un pays mal cultivé, eſt à coup ſûr habité par des hommes barbares ou opprimés, & que la population ne ſauroit y être conſidérable.

On verra par les recherches dont je vais rendre compte, que chez tous les peuples l'agriculture dépend abſolument des loix, des mœurs, des préjugés établis. Je commence par quelques parties de l'Afrique.

Côtes occidentales d'Afrique.

Les Isles & les terres occidentales de cette partie du monde que j'ai connues, sont la plupart des terres en friche, habitées par des Negres malheureux. Ces hommes ſtupides qui s'eſtiment eux-mêmes aſſez peu pour ſe vendre en détail les uns & les autres, ne penſent guere à la culture de leurs terres. Contents de vivre au jour la journée ſous un ciel qui donne peu de beſoins, ils ne cultivent que ce qu'il leur faut pour ne pas mourir de faim ; ils ſement négligemment chaque année quelques maïs, très-peu de riz, & ils plantent en petite quantité différentes eſpeces de pommes de terre qui ne ſont pas de la nature des nôtres, mais dont la culture eſt la même ; nous les connoiſſons ſous le nom de *patates* & d'*inham*. En général les récoltes de ce peuple ſont ſi chétives que les navigateurs européens, qui vont chez eux pour y acheter des hommes, ſont obligés d'apporter d'Europe on

d'Amérique les provisions nécessaires pour la nourriture des esclaves, qui doivent composer la cargaison de leurs vaisseaux.

Parmi ces Negres, ceux qui habitent aux environs des colonies européennes, sont un peu plus agriculteurs que les autres. Ils élevent des troupeaux, ils cultivent le riz en plus grande quantité; on trouve dans leurs jardins quelques légumes dont les graines leur ont été apportées d'Europe; mais tout ce qu'ils savent d'agriculture, ils le tiennent des Européens établis chez eux; leur expérience à cet égard est très-bornée, & je n'ai découvert dans leur industrie aucun procédé qui puisse éclairer la nôtre.

Depuis la riviere d'Angola jusqu'au Cap Negre, & delà jusqu'aux approches du Cap de Bonne Espérance, on ne voit que des terres arides & incultes; les côtes sont nues, couvertes d'un sable stérile: il faut faire plusieurs lieues pour découvrir un palmier ou quelque verdure. La terre

& le petit nombre de ses habitants paroissent frappés d'une malédiction commune. Toutes les informations que j'ai prises sur les lieux, des Missionnaires Italiens qui ont le zele admirable de parcourir l'intérieur de ces maudites régions, m'ont appris que l'agriculture n'y étoit guere plus florissante que sur les côtes, quoique la terre, en beaucoup d'endroits, y annonce la plus grande fertilité par ses productions naturelles.

Cap de Bonne Espérance.

Les terres du Cap de Bonne-Espérance étoient condamnées à la même stérilité, avant que les Hollandois en prissent possession ; mais depuis leur établissement à cette pointe de l'Afrique, les terres y produisent en abondance du froment & des grains de toute espece, des vins de différentes qualités, & une quantité considérable de fruits excellents rassemblés des quatre parties du monde. On y voit de grands pâturages couverts de che-

vaux, de bœufs & de bêtes à laine. Tous ces troupeaux réussissent parfaitement. L'abondance dont jouit cette colonie comparée à la stérilité des pays immenses qui l'environnent, prouve évidemment que la terre n'est avare que pour les tyrans & les esclaves; qu'elle prodigue des trésors au delà de toute espérance dès qu'elle est libre, remuée par des mains libres & cultivée par des hommes intelligents, que des loix sages & invariables protegent.

Une multitude de François, chassés de leur patrie par la révocation de l'Edit de Nantes ont trouvé dans cette côte une véritable patrie, & dans cette nouvelle patrie, la sûreté, la propriété, la liberté, seuls vrais fondements de l'agriculture, seuls principes de l'abondance. Ils ont enrichi cette mere adoptive de leur industrie & du travail inestimable de leurs bras; ils y ont fondé des peuplades considérables dont quelques-unes ont tiré leur nom du pays malheureux, mais toujours chéri, qui leur avoit

refusé le feu & l'eau. La peuplade *de la petite Rochelle* surpasse toutes les autres par l'industrie des colons qui la composent, & par la richesse des terres qui en dépendent.

Les pâturages y sont composés de différents *gramens* naturels au pays, & en partie des herbages qui forment nos prairies artificielles en Europe, telles que les trefles, la luzerne & le sainfoin. Les plantes étrangeres, dont les semences ont été apportées dans le pays par les Hollandois, y réussissent comme les plantes naturelles. Toutes ces graines sont semées sur un labour fait à la charrue; on ne coupe ces herbes que la premiere année; dès la seconde on ouvre la prairie aux troupeaux qui y vivent à discrétion, & l'on n'a plus d'autre soin que de les rassembler tous les soirs dans un parc fermé par de hautes & grosses palissades pour les garantir des tigres & des lions, dont le pays ne manque pas.

Ces prairies ne sont en général arrosées que par les pluies, quoiqu'on

ait l'attention de les former dans le voisinage de quelque ruisseau où l'on pratique des abreuvoirs commodes. On est très-exact à ménager dans tous ces pâturages des bosquets d'arbres où les troupeaux puissent trouver un abri contre les ardeurs du soleil, sur-tout dans les mois de Janvier, Février & Mars qui sont les plus chauds de l'année dans cette partie du monde.

Les terres à grains s'y labourent comme en Europe, quelquefois par des chevaux, plus souvent par des bœufs; les Hollandois de cette colonie ont l'industrie de corriger la lenteur de ces derniers animaux en les exerçant de bonne heure à un pas vif; & j'ai vu au Cap des charriots tirés par des attelages de dix & douze paires de bœufs, aller aussi vîte que s'ils avoient été traînés par de bons chevaux.

Les grains qui se sement ordinairement dans les terres du Cap, sont le froment, le bled de Turquie & le riz; il est ordinaire de voir ces grains

rapporter 50 pour un. On y cultive beaucoup de plantes légumineuses, tels sont les pois, les feves & les haricots. Ces légumes servent aux approvisionnements des vaisseaux qui relâchent au Cap, en allant ou en revenant des Indes orientales.

Parmi ces légumes il en est une espece qui est fort recherchée aux Indes où l'on en transporte beaucoup. On l'y connoît sous le nom de pois du Cap. C'est une faséole qui ne se rame point ; son grain a la forme de notre haricot, mais plus large & plus applati ; il a le goût de notre pois verd, & il conserve long-temps sa fraîcheur. J'en ai tenté cette année la culture qui paroît réussir. Le climat du Cap de Bonne Espérance paroît exiger de la part du cultivateur une attention qui semble moins nécessaire dans ce pays, & qui peut-être même feroit préjudiciable aux productions de nos terres.

Le Cap est pendant la plus grande partie de l'année exposé à des orages violents qui soufflent ordinairement

de la partie du Nord-eſt. Ces vents ſont ſi impétueux qu'ils renverſeroient toutes les plantes à grains, & abattroient les fruits de tous les arbres ſi on ne leur apportoit une barriere pour garantir les récoltes. Le Colon Hollandois a imaginé de diviſer les terres par petites portions & de les entourer de hautes paliſſades de chênes ou de quelques autres arbres plantés près à près, comme pourroit l'être une charmille deſtinée à faire l'ornement d'un jardin. Ces paliſſades ſe taillent en croiſſant toutes les années, on les éleve à 25 ou 30 pieds de hauteur, de ſorte que chaque champ ſéparé eſt fermé comme une chambre.

C'eſt par cette induſtrie ſur-tout, que les Hollandois ſont parvenus à rendre leur colonie le grenier de tous leurs établiſſements aux Indes orientales, & la meilleure relâche que les vaiſſeaux puiſſent faire pour rafraîchir & approviſionner les équipages.

Lorſque les Hollandois commencerent à former les vignobles de leur

colonie, ils rechercherent avec ſoin des plants des cantons qui jouiſſoient de la plus grande réputation pour leurs vignes. Après bien des eſſais inutiles pour faire à l'extrêmité de l'Afrique des vins de Bourgogne, de Champagne & autres, ils ſe ſont arrêtés à cultiver les plants tranſportés d'Eſpagne, des Isles Canaries & du Levant dont le climat eſt plus analogue à celui du Cap. Aujourd'hui les plants dominants dans leurs vignes ſont des plants de muſcat qui réuſſiſſent très-bien ; le muſcat rouge ſurtout, cultivé dans un petit terroir nommé *Conſtance*, y donne du vin délicieux : la compagnie de Hollande en arrête toutes les années la récolte qu'elle fait tranſporter en Europe pour en faire des préſents aux Souverains.

Les vignes du Cap ſe cultivent ſans échalas ; on leur fait le même labour que nous faiſons aux nôtres. Elles ſont entourées de différents arbres ſur leſquels on appuie les ceps de gros muſcats eſpagnols en forme d'eſpaliers fort élevés, qui ſervent d'abri

au vignoble contre la violence des vents.

Le jardinage n'eſt pas plus négligé au Cap que les autres parties de l'agriculture ; on y trouve tous les légumes d'Europe & les meilleurs de ceux qui ſont particuliers aux autres parties du monde. Indépendamment des jardins des colons qui ſont auſſi-bien entretenus que dans aucune partie d'Europe, la Compagnie de Hollande a fait former deux ou trois jardins magnifiques, qu'elle entretient avec une dépenſe digne d'une Compagnie ſouveraine.

Quinze ou vingt jardiniers européens, dont l'habileté a été reconnue avant d'être embarqués, ſont chargés de la culture de chacun de ces vaſtes jardins, ſous la direction d'un jardinier principal dont la place eſt lucrative & honorable. C'eſt dans ces jardins publics que ſe font, aux frais de la Compagnie, tous les eſſais de nouvelle culture. C'eſt là que les particuliers trouvent gratuitement, avec les inſtructions néceſſaires, les grai-

nes & les plantes dont ils peuvent avoir besoin.

Ces jardins fournissent dans la plus grande abondance, des herbages & des fruits de différentes especes, aux équipages des vaisseaux de la Compagnie.

On y remarque avec admiration des emplacements considérables, consacrés à la Botanique, dans lesquels on voit placées dans le plus grand ordre les plantes les plus utiles & les plus rares de toutes les parties du monde. Les voyageurs curieux ont la satisfaction d'y trouver des jardiniers instruits qui se font un plaisir de leur démontrer chaque plante.

Ces beaux jardins sont terminés par de grands vergers où l'on trouve tous les fruits de l'Europe, ceux de l'Afrique & quelques-uns de l'Asie. Rien n'est plus agréable que d'y voir à différentes expositions, & dans la même enceinte, le chataignier, le pommier & les autres arbres fruitiers des climats les plus froids, aves le muscat des Indes, le camphrier de Borneo,

les palmiers & plusieurs autres arbres de la zone torride.

Madagascar.

En doublant le Cap de Bonne Espérance, on entre dans la mer des Indes, & l'on trouve d'abord la grande Isle de Madagascar. Nous ne connoissons encore que quelques parties de cette Isle, quoique nous y ayions eu des établissements & que nous la fréquentions depuis près d'un siecle. Les terres que nous y connoissons sont très-fertiles, & les habitants seroient bons agriculteurs si leurs denrées avoient un débouché. Ils élevent des troupeaux nombreux de bœufs & de bêtes à laine. Les pâturages, tels que la nature les a formés, sont excellents. On voit dans plusieurs cantons des défrichés immenses, couverts d'un gros *gramen* à large feuille qui s'éleve à la hauteur de 5 à 6 pieds; les habitants le nomment *fatak*; il nourrit & engraisse parfaitement les bêtes à corne qui sont de la plus gran-

de espece, & différentes des nôtres en ce qu'elles portent une grosse loupe sur le cou. Un autre petit *gramen* fin croît naturellement dans les sables sur le bord de la mer & fournit la nourriture aux bêtes à laine. Celles-ci sont de la même espece que celles de Barbarie & différentes des nôtres, surtout par la grosseur monstrueuse de leur queue qui pese jusqu'à 6 à 8 livres.

Les Madécasses ou Malegaches, (c'est le nom des habitants de cette Isle) ne cultivent guere d'autres grains que le riz. Ils le sement au commencement de la saison des pluies; ils sont par-là dispensés d'accouder leurs champs. Ils ne donnent à leur terre d'autre labour qu'avec la pioche ; ils commencent par serfouir toutes les herbes, puis 5 à 6 hommes se rangent en ligne dans le champ & font devant eux de petits trous dans lesquels les femmes ou des enfants qui suivent, jettent quelques grains de riz qu'ils couvrent de terre avec le pied : une terre ensemencée de la sorte

rapporte jusqu'à 80 & 100 pour un; ce qui prouve l'extrême fertilité du sol plutôt que la bonté de la culture. Quelque mal-entendue qu'elle paroisse, elle suffit pour mettre les peuples de Madagascar dans l'abondance. Je n'ai vu aucun pays dans le monde où le riz & les approvisionnements essentiels soient à meilleur marché. Pour un coupon de toile grossiere, teinte en bleu qui peut valoir 20 sols de notre monnoie, le Madécasse donne 2 ou 3 mesures de riz. Ces mesures sont fournies par les Européens, qui ne manquent pas d'augmenter la capacité chaque année, sans que les insulaires s'en plaignent. La mesure se remplit d'abord comble, puis l'acheteur use du droit qu'il a établi pour avoir bonne mesure, il enfonce le bras jusqu'au coude dans le riz, & d'un seul coup vuide presque entiérement la mesure que le Madécasse a la patience de remplir une seconde fois, sans jamais murmurer. Cette mesure se nomme *gamelle*, & une

gamelle ainsi mesurée donne environ 160 livres de riz blanc.

Il n'y a pas de doute que si notre Compagnie des Indes, qui est seule en possession de la traite dans cette Isle, vouloit y encourager l'agriculture, elle feroit dans peu les plus grands progrès. Nos Isles de France & de Bourbon qui en sont voisines, y trouveroient dans tous les temps une ressource assurée contre les disettes qui affligent fréquemment la premiere de ces Isles. Nos escadres, destinées pour les grandes Indes, obligées de relâcher dans le port de l'Isle de France pour s'y rafraîchir, y trouveroient des provisions abondantes apportées de Madagascar, & ne seroient pas dans le cas de perdre leur temps à aller à Batavia ou au Cap, mendier des vivres chez les Hollandois, tandis que les ennemis nous enlevent nos places, comme il est arrivé dans la guerre qui vient de finir en 1762.

Le froment croîtroit à Madagascar dans la même abondance que le riz. Il a été cultivé autrefois avec succès

dans l'établissement que nous possédions à la pointe méridionale de l'isle sous le nom de *Fort Dauphin.* On y trouve encore aujourd'hui de beaux épis du froment qui y fut cultivé anciennement, & qui, depuis que nous en avons été chassés, s'est semé annuellement de lui-même, & croît pêle-mêle avec les herbes naturelles du pays. Les terres y sont d'une fertilité inconcevable ; les insulaires sont intelligents & adroits. Dans les quartiers où les Arabes n'ont point pénétré, ils ont les simples loix de la nature & les mœurs des premiers hommes. Ces loix & ces mœurs sont plus favorables à l'agriculture que toutes nos sublimes spéculations, que nos traités les plus complets sur les meilleures pratiques, que tous ces moyens employés de nos jours pour ranimer parmi nous un art que nos mœurs nous font regarder avec mépris, ou traiter avec légéreté & qui est sans cesse harcelé, sans cesse opprimé par une foule d'abus sortis de nos loix mêmes.

Isle de Bourbon.

A 200 lieues environ à l'Eſt de Madagaſcar, on trouve nos deux Isles de Bourbon & de France, dont le ſol eſt naturellement auſſi fertile que celui de Madagaſcar, & qui jouiſſent d'un climat beaucoup plus heureux. La premiere de ces Isles n'a aucun port; elle eſt peu fréquentée par nos vaiſſeaux. Les habitants y ont conſervé des mœurs ſimples; l'agriculture y eſt aſſez floriſſante. L'Isle de Bourbon produit du froment, du riz, du maïs, pour les beſoins de ſes habitants, & même pour fournir à une petite partie de ceux de l'Isle de France. La culture y eſt la même qu'à Madagaſcar; les troupeaux de bœufs & de moutons qui y ont été tranſportés de cette grande Isle y réuſſiſſent d'autant mieux qu'on a eu l'attention d'y tranſporter auſſi le gramen nommé *fatak*, que j'ai dit ci-devant être un excellent pâturage.

La plus grande partie des terres de cette Isle eſt employée à la culture

du cafier. Les premiers plants de cet arbrisseau y ont été apportés en droiture de Moka. Le cafier se multiplie par ses graines qui se sement d'elles-mêmes ; il exige peu de culture ; elle se réduit à donner 3 ou 4 labours à la jeune plante pendant la premiere année, pour la débarrasser du voisinage des mauvaises herbes qui lui déroberoient sa subsistance. Dès la seconde année elle croît sans soin : ses branches, qui naissent à fleur de terre, & qui s'étendent horizontalement, étouffent par leur ombre toutes les plantes étrangeres qui pourroient croître à l'entour ; au bout de 18 mois le cafier commence à rapporter son fruit, & dès la troisieme année il donne une pleine récolte. On plante ces arbrisseaux en échiquier, à la distance de sept pieds environ les uns des autres, & lorsqu'ils s'élevent trop, on les rabaisse en les coupant à 2 pieds de terre.

Le cafier demande une terre légere, & il réussit mieux dans le sable presque pur, que dans une bonne terre.

On observe à l'Isle de Bourbon que chacun de ces arbrisseaux rapportoit annuellement, l'un dans l'autre, une livre de café. Ce fruit mûrit & se recueille à l'Isle de Bourbon dans un temps sec, ce qui lui donne un grand avantage sur les cafés de nos Isles de l'Amérique qui ne mûrissent & ne se recueillent que dans la saison de pluie. Le café, après avoir été cueilli, demande à être desséché ; c'est pourquoi on l'expose au soleil pendant plusieurs jours jusqu'à ce que la feve paroisse extrêmement seche & racornie. Alors on la dépouille de la pulpe, ce qui se fait avec des pilons dans de grandes auges de bois.

L'Isle de France.

L'Isle de France possede deux excellents ports, où vont relâcher tous nos vaisseaux, employés en temps de paix au commerce des Indes & de la Chine, & en temps de guerre à la défense de nos établissements. Cette Isle est par conséquent moins isolée que celle

de Bourbon. L'adminiſtration & les mœurs de l'Europe y ont plus d'influence. Elle renferme des terres auſſi fertiles que celles de Bourbon; des ruiſſeaux qui ne tariſſent jamais, l'arroſent dans tous les ſens comme un jardin ; & néanmoins les récoltes y manquent ſouvent. Elle eſt preſque toujours dans la diſette.

Depuis le célebre M. de la Bourdonnais qui l'a gouvernée pendant 10 à 12 années, & qui doit être regardé comme le fondateur de la colonie, puiſqu'il eſt le premier qui y ait établi l'agriculture, on a ſans ceſſe erré de projets en projets ; on y a tenté la culture de toutes les eſpeces de plantes, & l'on n'en a ſuivi aucune. Le café, le coton, l'indigo, la canne à ſucre, le poivrier, le cannelier, le mûrier, le thé, le cacaoyer, le roucou, tout a été cultivé par eſſai ; mais avec cette légéreté qui ne permet aucun ſuccès. Si l'on avoit ſuivi le plan ſimple du fondateur, qui étoit de s'aſſurer du pain, l'Iſle ſeroit aujourd'hui floriſſante ; l'abondance y

régneroit parmi les colons ; les équipages des vaisseaux y trouveroient les approvisionnements nécessaires.

La culture des grains, quoique négligée & mal-entendue, est celle qui réussit le mieux. Les terres qui y sont employées, rapportent successivement chaque année une récolte de froment & une autre de riz ou de bled de Turquie, sans jamais se reposer, sans recevoir aucun amendement, & sans autre labour que celui que j'ai dit être pratiqué à Madagascar.

Le manioc qui a été transporté du Brésil par M. de la Bourdonnais, & qui ne fut d'abord cultivé qu'avec répugnance & par force, est aujourd'hui la principale ressource des colons pour la nourriture de leurs esclaves. La culture de cette racine est la même à l'Isle de France qu'en Amérique. Je ne répéterai pas ici ce que plusieurs voyageurs en ont dit.

On avoit autrefois transporté de Madagascar dans cette Isle, des troupeaux nombreux de bœufs & de moutons ; mais depuis que l'on a calculé

qu'il y avoit plus de profit particulier à transporter des esclaves que des bœufs, on a négligé l'augmentation des troupeaux que les besoins continuels de la colonie & des vaisseaux diminuent sans cesse. D'ailleurs, on n'a encore formé dans l'Isle aucuns pâturages, ou ils ont été formés avec si peu d'intelligence qu'aucun n'a réussi. L'Isle produit naturellement en différents cantons un *gramen* admirable qui croît à la hauteur de 5 à 6 pieds. Ce gramen sort de la terre au commencement de la saison des pluies, il fait toute sa végétation dans l'espace de trois mois que dure cette saison. Les colons profitent de ce temps pour y faire pâturer leurs troupeaux qui s'y engraissent promptement; mais la végétation finie, il ne reste plus sur la terre qu'une paille trop dure pour que les bêtes puissent s'en nourrir. Bientôt le feu, apporté par mille accidents au milieu de ces pailles, les consume & avec elles une partie des forêts voisines.

Pendant tout le reste de l'année, les

troupeaux vont errer & languir dans les bois. La plus grande faute qui ait été commise dans cette Isle, celle qui préjudicie le plus au succès de la culture, est d'avoir défriché les forêts par le feu, sans laisser aucun bois de distance en distance dans les défrichements. Les pluies qui dans cette Isle sont le seul amendement & le meilleur que la terre puisse recevoir, suivent exactement les forêts, s'y arrêtent & ne tombent plus sur les terres défrichées. D'ailleurs ces terres n'ont aucun abri contre la violence des vents qui détruisent souvent toutes les récoltes.

Nous avons vu ci-devant que les Hollandois qui n'avoient pas de bois au Cap, y en ont planté pour garantir leurs moissons. L'Isle de France en étoit couverte & nos colons les y ont détruits.

Observations faites à la côte de Coromandel.

Dans tous les temps l'agriculture a

été floriſſante aux Indes orientales ; elle y a néanmoins beaucoup dégé-néré depuis la conquête des Mogols, qui, comme tous les peuples barbares, ont mépriſé le travail qui nourrit l'homme, pour s'attacher à cet art deſtructeur qui déſole la terre.

En s'emparant du pays, les conquérants s'en ſont approprié toutes les terres. Les Empereurs Mogols les ont diviſées en pluſieurs grands fiefs amovibles qu'ils diſtribuent aux grands de leur Empire, leſquels les afferment à leurs vaſſaux, & ceux-ci à d'autres ; de ſorte que les terres ne ſont plus cultivées que par des journaliers & des valets de ſous-fermiers.

Comme il n'eſt pas de pays au monde plus ſujet à révolution que celui des Indes, ſoumis à des maîtres dont le gouvernement eſt une véritable anarchie, le poſſeſſeur du fief ainſi que ſon fermier, ſans ceſſe incertains de leur ſort, ne penſent qu'à dépouil-ler leurs terres & ceux qui les cul-tivent, ſans y faire jamais aucune amélioration. Heureuſement pour ces

& aux voitures; de plus ils leur font porter toute sorte de fardeaux. On ne voit guere d'autre bête de charge aux environs de Pondichery : je suis persuadé que dans tout pays on en pourroit tirer le même service.

Les terres de la côte de Coromandel sont des terres légeres, sablonneuses & seches. Cependant l'industrie & le travail des Malabares en tirent deux récoltes par année, sans les laisser jamais reposer. A la récolte du riz succede celle de quelques menus grains, tels que le millet, ou quelques faséoles dont les Indes produisent une infinité d'especes.

De tous les procédés de l'agriculture indienne, le plus remarquable est celui de l'arrosement des terres pour la culture du riz.

Machine pour arroser les terres.

Si le terrein qu'on veut arroser n'a dans son voisinage, ni ruisseau, ni fontaine assez abondants, on y creuse un puits sur le bord duquel

on éleve un pilier à la même hauteur, à peu près que le puits a de profondeur. Ce pilier porte à son sommet qui est partagé en fourche, une cheville de fer qui en traverse horizontalement les deux portions & qui supporte une bascule garnie d'échelons. La partie supérieure de cette bascule déborde le sommet du pilier de trois pieds environ, & porte une longue perche posée parallelement avec le pilier. A cette perche tient un grand sceau de bois ou de cuivre. A côté de la machine est maçonné en brique & bien cimenté un réservoir destiné à recevoir d'abord les eaux du puits. Ce réservoir est plus élevé que le terrein qui doit être arrosé. Il a sa décharge proportionnée du côté du champ. Tout étant ainsi disposé, un homme monte au haut du pilier par les échelons de la bascule. Dès qu'il est arrivé au sommet, un autre, placé sur le bord du puits, y enfonce la perche à laquelle tient le sceau ; alors celui qui étoit au sommet descend par les mêmes échelons de la bascule, & amene

à la hauteur du réſervoir le ſceau plein d'eau que l'autre y renverſe. Dès que le réſervoir eſt plein, on ouvre la décharge; l'inondation commence & ſe ſoutient par la manœuvre de ces deux hommes, qui paſſent quelquefois des journées entieres, l'un à monter & à deſcendre, l'autre à renverſer un ſceau.

Labourage.

Les Malabares labourent leurs terres avec un inſtrument ſemblable à l'araine de Provence, ou à la ſouchée en uſage dans cette province. Ils y emploient des bœufs & plus communément des buffles. Ces derniers ſont beaucoup plus forts & réſiſtent mieux aux chaleurs que les bœufs, qui en général ſont foibles & de petite eſpece à la côte de Coromandel.

Troupeaux de moutons & autres.

Ces animaux ſont nourris avec de la paille de riz, quelques herbages &

des feves cuites. On voit ça & là dans les campagnes quelques petits troupeaux de cabrits, & d'autres de moutons qui different des nôtres en ce qu'ils sont couverts de poil au lieu de laine. On les connoît dans nos colonies sous le nom de *chiens marons*. Tous ces troupeaux sont maigres & multiplient peu.

Si les habitants de l'Inde se nourrissoient de viande comme les Européens, le pays seroit bientôt dépeuplé de toute espece de bétail. Il paroît donc que la loi religieuse qui fait un crime à l'Indien de manger de la chair des animaux a été dictée par une sage politique, qui s'est servi de l'autorité de la religion pour assurer l'obéissance à un réglement que la Physique du climat prescrit.

Les Malabares se nourrissent de grains & sur-tout de riz; de beurre, de légumes & de fruits. Ils ne mangent rien de ce qui a eu vie. Ce sont les terres situées au midi & à l'ouest de l'Indoustan, qui sont les greniers de ce vaste pays & qui y maintiennent

l'abondance. Ces terres sont restées entre les mains des anciens naturels de l'Inde, dont les loix sont très-favorables à l'agriculture. Les Mogols ont fait jusqu'ici des efforts inutiles pour s'en emparer.

Jardins.

On ne voit dans les jardins malabares aucun légume qui vaille les nôtres. Après leurs différentes especes de faséoles dont quelques-unes sont vivaces & d'autres *arborescentes*, la meilleure de celle qu'ils cultivent est la *bazella*, connue en France sous le nom d'épinard de Chine; c'est une plante vivace & grimpante que l'on rame comme nos pois, ou que l'on appuie contre des murailles qu'elle couvre en très-peu de temps d'une verdure très-agréable; son goût est à peu près le même que celui de notre épinard.

L'art du jardinage est peu connu à la côte de Coromandel. Les vergers y sont mieux fournis que les jardins,

quoiqu'ils n'aient aucun fruit qui puisse être comparé à ceux d'Europe. Les Indiens n'ont pas l'art de la greffe ; leurs fruits les plus communs sont l'ananas, la mangue, la banane, la gouyave. Les deux premiers de ces fruits qui sont excellents à la côte de Malabar & en différentes parties des Indes, n'ont à la côte de Coromandel qu'une bonté très-médiocre.

Cocotier.

Le plus utile de tous les arbres de leurs vergers, est sans contredit le cocotier. Ce palmier porte des grappes de noix d'une grosseur monstrueuse. Lorsqu'on laisse venir ces noix à maturité elles fournissent une huile abondante, que les Indiens emploient à toute sorte d'usage, sur-tout à l'assaisonnement de leurs légumes, malgré le goût désagréable de cette huile pour quiconque n'y est pas accoutumé. Mais le meilleur moyen d'en rendre la culture profitable, c'est d'en tirer du vin. L'Indien saisit le temps où la noix

du cocotier a atteint la grosseur de nos noix ordinaires, ce qui arrive peu après la chûte de la fleur ; alors il coupe la queue de la grappe à la distance environ de 7 à 8 pouces du tronc de l'arbre. Il y attache un vase de terre pour recevoir la seve abondante qui en sort ; il enveloppe exactement avec un linge l'ouverture du vase, pour garantir la liqueur de l'influence de l'air qui la feroit aigrir ; le vase se remplit dans 24 heures. L'Indien est attentif à le changer chaque jour. Ce vin naturel se nomme *soury* ; il se débite & se boit dans cet etat. Il a à peu près le goût & l'effet du moût de raisin, mais il se conserve peu de jours ; il faut le passer à l'alambic, sans quoi il aigriroit & ne seroit plus potable. Ce vin distillé est ce qu'on nomme *racque* ; il est plus violent que notre eau-de-vie.

Un cocotier ainsi destiné à fournir du vin, rapporte souvent une pagode de revenu (environ 8 liv. de notre monnoie). Ces arbres se plantent à la distance de 25 ou 30 pieds ; ils

tardent 10 à 12 années à rapporter; mais ils donnent du fruit ou du vin pendant plus de 50 ans. Ils aiment un sol sablonneux, & ils réussissent assez bien dans le sable pur.

Les Malabares cultivent en plein champ plusieurs plantes à graines huileuses, telles que le sésame ou gorgelin, qui est une grande digitale & le *ricin* ou *palma christi*. Il faut que l'huile fraîche, tirée de la feve de cette derniere plante, qui est reconnue en France pour un caustique violent & dangereux, n'ait pas cette mauvaise qualité aux Indes: car les Malabares la regardent comme un purgatif doux & le meilleur remede pour la plupart des maladies des enfants à la mamelle. L'usage est de leur en faire prendre tous les mois une cuillerée, en la mêlant en portion égale avec le lait de la mere. Je finis cet article en observant que l'on tomberoit dans l'erreur si l'on pensoit se former une idée de la culture générale des Indes, d'après ce que je viens de dire sur celle de la côte de Coromandel. Cette côte &

les terres qui en dépendent ſont une petite partie des Indes orientales, proprement dites, & cette partie eſt la plus ſtérile & l'une des plus dévaſtées par l'invaſion des Mogols, par les guerres continuelles que ces Conquérants ſe font entr'eux & par leur gouvernement deſtructeur. La côte d'Orixa, celle de Malabar, le territoire de Surate, les rives du Gange & le cœur de l'Indouſtan, ſont d'une toute autre fertilité, & l'agriculture eſt plus floriſſante dans quelques-unes de ces contrées. Je ne rends compte que de ce que les circonſtances m'ont permis d'obſerver par moi-même.

Etat de l'agriculture dans le Royaume de Siam.

Le Royaume de Siam, ſitué dans la preſqu'Isle de l'Inde au-delà du Gange, poſſede un ſol généralement bon & des terres de la plus grande fertilité. Ce Royaume partagé comme l'Indouſtan du nord au ſud par une chaîne de montagnes, jouit à la fois pen-

dant toute l'année de deux saisons différentes. Sa partie occidentale qui regarde le golfe de Bengale, est arrosée par des pluies continuelles pendant six mois que dure la mousson des vents d'ouest. Cette saison humide est regardée comme un hiver dans cette partie, tandis que dans l'autre moitié du Royaume qui regarde l'Est, on jouit du plus beau ciel & l'on ne s'apperçoit de la saison différente qui regne de l'autre côté, que par le débordement du *Menam*. Ce fleuve coule au pied des montagnes, où s'arrêtent les pluies ; il baigne les murs de la Capitale, & inonde annuellement sans aucun ravage un pays délicieux couvert de plantations de riz. Le limon que dépose le *Menam* engraisse singuliérement les terres ; le riz semble s'élever à proportion de ce que l'inondation augmente, & le fleuve rentre réguliérement dans son lit à mesure que le riz approchant de sa maturité, n'a plus besoin de ses eaux. Voilà ce que la nature a fait pour les hommes qui habitent ce beau pays. Elle

pour se procurer de quoi vivre. Sous un tel gouvernement, il n'y a point de loi qui protege les particuliers contre la violence, & qui leur assure aucune propriété. Tout dépend des fantaisies d'un Prince abruti par toute sorte d'excès, & sur-tout par ceux du pouvoir ; qui passe ses jours enfermé dans un serrail, ignorant tout ce qui se fait hors de son Palais, & sur-tout les malheurs de ses peuples. Cependant ceux-ci sont livrés à la cupidité des grands, qui sont les premiers esclaves, & approchent seuls à des jours marqués, mais toujours en tremblant, de la personne du despote, qu'ils adorent comme une Divinité sujette à des caprices dangereux.

La religion seule a conservé le pouvoir de protéger contre la tyrannie, ceux qui se rangent sous son étendard & se font admettre au rang des Prêtres de *Somonacoudom*, le Dieu des Siamois. Ceux qui prennent ce parti, & le nombre en est grand, sont obligés par la loi à garder le célibat,

ce qui occasionne dans un climat chaud comme celui de Siam, beaucoup de désordre, & dépeuple entiérement le pays.

On conçoit facilement que sous un tel gouvernement, l'agriculture ne sauroit prospérer; on pourroit même dire qu'elle est presque nulle à Siam, si l'on compare la petite quantité de terres cultivées, à l'étendue immense de terrein qui reste en friche.

Dans les terres mêmes qui sont mises en valeur, on peut dire que c'est la nature qui fait presque tout. Les hommes opprimés, avilis, sans courage, & pour ainsi dire, sans bras, ne se donnent guere d'autres soins que celui de recueillir ses dons; & comme le pays est fort étendu & la population très-petite, elle jouit abondamment du nécessaire presque sans travail.

Depuis le port de Mergin, situé sur la côte occidentale de ce Royaume jusqu'à la Capitale, on traverse, pendant 10 à 12 journées, des plaines immenses très-bien arrosées, qui

offrent à la vue un sol excellent ; dont quelques-unes paroissent avoir été cultivées autrefois, & qui sont toutes en friche. On est obligé de faire ce voyage par caravanes, pour se défendre des tigres & des éléphants, à qui ce beau pays est abandonné. On marche pendant plus de 8 jours sans trouver aucune peuplade.

Les environs de la Capitale sont cultivés ; les terres du Roi, celles des Princes, des Ministres & des premiers Officiers, annoncent l'extrême fertilité du pays ; on y assure que ces terres rapportent ordinairement 200 pour un.

La méthode des Siamois pour la culture du riz, est de le semer d'abord fort épais dans un petit carré de terre bien arrosé, sans l'enterrer beaucoup. Dès que les plantes sont parvenues à la hauteur de 5 à 6 pouces, on les arrache & on les transplante par petits paquets de 3 à 4 brins, à la distance d'environ 4 pouces en tous sens les uns des autres. On enfonce ces plantes jusqu'au collet dans une terre

boueuſe qui a reçu un bon labour à la charrue, tirée par une paire de buffles. Le riz tranſplanté de la ſorte, talle beaucoup, & rapporte plus ſans comparaiſon que celui qu'on laiſſeroit croître dans la même terre, où on l'auroit d'abord ſemé.

Ce ſont des Chinois & des Cochinchinois établis dans la Capitale, & dans ſes environs, qui contribuent le plus à faire valoir les terres. Ces étrangers étant utiles au Souverain par le commerce qu'ils font avec lui, l'intérêt du gouvernement les garantit de la tyrannie. Dans le voiſinage des terres cultivées dont je viens de parler, il s'en trouve d'appartenantes à différents particuliers qui, découragés par les vexations continuelles qu'ils éprouvent, les ont abandonnées. On eſt étonné de voir ces terres, qui quelquefois n'ont été ni labourées, ni enſemencées depuis pluſieurs années, produire néanmoins de belles récoltes de riz. Ce grain recueilli négligemment, ſe ſeme de lui-même, & ſe reproduit ainſi tout ſeul à l'aide des inondations

inondations du Menam, ce qui prouve tout à la fois l'extrême fertilité de la terre, & le malheur de ses habitants.

Les vergers du Prince, des Grands & des Talapoins, sont admirables par la variété des fruits, tous meilleurs les uns que les autres, qu'on y trouve. Mais il n'est guere permis à des particuliers d'en avoir de semblables. Lorsqu'un particulier a le malheur de posséder un arbre d'excellent fruit, tel que de mangoustes, des soldats ne manquent pas de venir annuellement arrêter pour le Roi, ou pour quelque Ministre tous les fruits de cet arbre. Ils les comptent tant bien que mal, en rendent caution ou gardien celui qui en est propriétaire, & si lors de la maturité le nombre des fruits ne se trouve pas, le pauvre propriétaire est traité d'une maniere indigne. On conçoit qu'il est de l'intérêt des particuliers de ne posséder aucun arbre semblable.

Les Siamois élevent quelques troupeaux de buffles & de bœufs, pour

lesquels ils ne se donnent d'autres soins que de les conduire tous les jours dans des terres en friche, qui abondent en pâturages, & de les ramener tous les soirs dans des parcs pour les garantir des tigres, qui sont très-communs dans le pays. Ils n'en tirent aucun laitage & très-peu de service. Leur religion qui est la même qu'aux grandes Indes, & qui n'est guere connue que des Talapoins, leur défend de tuer ces animaux. Ils éludent la loi en les vendant à des Mahométans établis chez eux, qui les tuent & en débitent la viande en secret. Ils élevent beaucoup de volaille & sur-tout de canards, de la meilleure espece qui se trouve aux Indes.

Le Roi entretient une grande quantité d'éléphants apprivoisés. Ces animaux monstrueux occupent chacun jusqu'à 12 ou 15 hommes journellement pour leur couper de l'herbe, des bananiers, des cannes à sucre. Ils ne sont d'aucune utilité réelle, ils ne servent qu'à la décoration. Ils annoncent, disent les Siamois, la grandeur

de leur prince, & celui-ci mesure sa puissance sur le nombre de ses éléphants plutôt que sur celui de ses sujets.

Au reste ces animaux font beaucoup de dégâts. Ceux qui en ont la conduite rançonnent tous les particuliers qui possedent des terres ou des jardins, sans quoi ils y feroient entrer leurs éléphants qui ravageroient tout; & quel seroit le sujet assez téméraire pour oser manquer de respect aux éléphants du Roi de Siam, dont plusieurs, à la honte de l'esprit humain, sont chargés de titres & décorés des premieres dignités du Royaume?

Etat de l'Agriculture chez les Malais.

Au dessus du Royaume de Siam est située la presqu'Isle de Malaca. Ce pays fut autrefois très-peuplé & par conséquent bien cultivé. Le peuple qui l'habitoit, formoit une puissance considérable, & jouoit un rôle brillant dans l'Asie; il couvroit la mer de ses vaisseaux & faisoit un commerce

immenſe. Il avoit apparemment d'autres loix que celles qui le gouvernent aujourd'hui. Il en eſt ſorti en differents temps une multitude de colonies, qui ont peuplé de proche en proche les Iſles de Sumatra, de Java, de Borneo, & Célebes ou Macaſſar, des Molucques, les Philippines & les Iſles innombrables de tout cet archipel, qui borne l'Aſie au Levant, & qui occupe environ 700 lieues en longitude de l'eſt à l'oueſt, ſur 600 en latitude du nord au ſud. Tous les habitants, au moins ceux des côtes de ces Iſles ſont un même peuple; ils parlent à peu près le même langage, ils ont les mêmes loix & les mêmes mœurs. Il eſt aſſez ſingulier que cette nation qui occupe une partie auſſi conſidérable de la terre, ſoit à peine connue en Europe.

Je vais donner une idée de ſes loix & de ſes mœurs, par leſquelles on jugera facilement de ſon agriculture.

Les voyageurs qui fréquentent les Malais, ſont très-étonnés de trouver

au midi de l'Asie, & sous le climat brûlant de la ligne, les loix, les mœurs, les usages & les préjugés des anciens peuples du nord de l'Europe. Les Malais sont gouvernés par les loix féodales, par ces loix bizarres imaginées pour défendre, contre le pouvoir d'un seul la liberté de quelques-uns, en livrant la multitude à l'esclavage. Ils ont les mœurs, les usages & les préjugés que ces loix donnent.

Un chef qui a le titre de Roi ou de *Sultan*, commande à de grands vassaux qui obéissent quand ils veulent. Ceux-ci ont des arriere-vassaux, qui en usent souvent de même à leur égard. Une petite partie de la nation vit indépendante sous le titre d'*Oramçai* ou noble, & vend ses services à celui qui les paie le mieux, c'est-à-dire, le corps de la nation est composé de serfs, & vit dans l'esclavage.

Avec de telles loix, les Malais sont un peuple inquiet, aimant la navigation, la guerre, le pillage, les émi-

grations, les colonies, les entreprises téméraires, les aventures, la galanterie. Ils parlent sans cesse d'honneur, de bravoure, & dans le vrai ils passent chez ceux qui les fréquentent, pour le peuple le plus traître & le plus féroce qu'il y ait sur la terre; & ce qui m'a paru fort singulier, c'est qu'ils parlent la langue la plus douce de l'Asie. Ce que M. le Comte de Forbin a dit, dans ses mémoires de la férocité des Macassars, est exactement vrai, & convient également à tous les peuples Malais. Plus attachés aux loix insensées de leur prétendu honneur, qu'à celles de la justice & de l'humanité, on voit toujours parmi eux le fort attaquer le foible. Leurs traités de paix & d'amitié ne durent jamais au-delà de l'intérêt qui les leur a fait faire. Ils sont toujours armés & toujours en guerre entr'eux ou occupés à piller leurs voisins.

Cette férocité que les Malais qualifient de bravoure, est si connue des compagnies européennes qui sont établies aux Indes, que toutes se sont

accordées à faire un réglement qui défend aux Capitaines de leurs vaisseaux qui vont dans les Isles Malaises, de prendre à bord aucun matelot de cette nation, ou tout au plus, dans un extrême besoin, d'en prendre plus de 2 ou 3.

On a vu quelquefois de ces hommes atroces, embarqués imprudemment en très-petit nombre, attaquer dans le moment qu'on y pensoit le moins, un vaisseau, le poignard à la main & tuer beaucoup d'hommes avant qu'on pût s'en rendre maître. On a vu des bateaux malais armés de 25 à 30 hommes, aborder hardiment des vaisseaux européens de 40 canons, pour s'en emparer & massacrer avec le poignard une partie de l'équipage. L'histoire malaise est pleine de traits semblables, qui tous annoncent la férocité la plus téméraire.

Le Malais qui n'est pas serf est toujours armé; il rougiroit de sortir de sa maison sans son poignard qu'il nomme *criz*. L'industrie de la nation

s'eſt ſurpaſſée dans la fabrication de cet inſtrument deſtructeur.

Comme il paſſe ſa vie dans l'inquiétude & dans l'agitation, il ne ſauroit s'accommoder d'un habillement ample & large, tel qu'on en voit chez tous les autres Aſiatiques. Les habits du Malais ſont juſtes au corps & chargés d'une multitude de boutons qui le ſerrent de toutes parts. Je rapporte ces petites obſervations pour prouver que dans les climats les plus différents, les mêmes loix donnent des mœurs, des uſages & des préjugés ſemblables. Leur effet eſt le même relativement à l'agriculture.

Les terres poſſédées par les Malais, ſont en général de très-bonne qualité. La nature ſemble avoir pris plaiſir d'y placer ſes plus excellentes productions. On y voit tous les fruits délicieux que j'ai dit ſe trouver ſur le territoire de Siam, & une multitude d'autres fruits agréables qui ſont particuliers à ces Iſles. Les campagnes ſont couvertes de bois odoriférants, tels que le bois d'aigle ou d'a-

loës, le *santal* & le *cassia odorata*; espece de cannelle. On y respire un air embaumé par une multitude de fleurs agréables qui se succedent toute l'année, & dont l'odeur suave pénetre jusqu'à l'ame, & inspire la volupté la plus séduisante. Il n'est point de voyageur qui, en se promenant dans les campagnes de Malaca, ne se sente invité à fixer son séjour dans un lieu si plein d'agréments, dont la nature seule a fait tous les frais.

Les Isles Malaises produisent beaucoup de bois de teinture, sur-tout du sapan qui est le même que le bois de Brésil. On y trouve plusieurs mines d'or que les habitants de Malaca & de Sumatra nomment *Ophirs*, & dont quelques-unes, sur-tout celles que renferme la côte orientale des Célebes & les Isles adjacentes, sont plus riches que toutes celles du Pérou & du Brésil. On y connoît des mines de cuivre naturellement mêlées d'or que les habitants nomment *Tombage*; des mines très-abondantes de calin ou d'étain fin, dans les Isles de

Sumatra & de Banca ; enfin une mine de diamants à *Succadana* dans le sud-est de Bornéo. Ces Isles possedent exclusivement le Rotin, le Sagou ou palmier à pain, le Camphre & les aromates précieux, que nous connoissons sous le nom d'épiceries fines.

La mer d'accord avec la terre leur fournit la pêche la plus abondante, & de plus l'ambre-gris, les perles & les nids d'oiseaux si recherchés en Chine, formés dans les rochers avec le frai de poisson, & l'écume de mer par de petites hirondelles de mer, nourriture pleine de substance que les Chinois ont payé long-temps au poids de l'or, & qu'ils achetent encore actuellement à un prix excessif.

Au milieu de tous ces dons de la nature, le Malais est misérable. La culture des terres abandonnée aux esclaves, est un art méprisé. Ces cultivateurs malheureux, sans cesse arrachés aux travaux champêtres par des maîtres inquiets, qui aiment mieux les employer à la guerre & aux expéditions maritimes, ont rarement

le temps & jamais le courage de donner à leur terre de bons labours. Le pays reste presque tout en friche ; on ne lui fait pas produire le riz, ou les grains nécessaires à la subsistance de ses habitants.

Le Sagou.

L'arbre de sagou supplée en partie au défaut des graines. Cet arbre admirable est un présent de la nature, bienfait pour des hommes incapables de travail. Il ne demande aucune culture ; c'est un palmier qui croît naturellement dans les forêts à la hauteur d'environ 25 à 30 pieds. Il devient quelquefois si gros qu'un homme a de la peine à l'embrasser. Il se multiplie lui-même par ses graines & ses rejetons. Son écorce ligneuse a environ un pouce d'épaisseur, & couvre une multitude de fibres allongées qui s'entrelaçant les unes dans les autres, enveloppent une masse de farine gommeuse. Dès que cet arbre est mûr & prêt à donner sa substance, il l'an-

nonce en se couvrant à l'extrêmité de ses palmes d'une poussiere blanche, qui transpire au travers des pores de la feuille. Alors le Malais l'abat par le pied, & le coupe en plusieurs tronçons qu'il fend par quartiers. Il en tire la masse de farine, qui y est renfermée & qui est adhérente aux fibres qui l'enveloppent. Il délaie le tout dans l'eau commune qu'il passe ensuite au travers d'une chausse de toile fine pour en séparer toutes les fibres. Lorsque cette pâte a perdu une partie de son humidité par l'évaporation, le Malais la jette dans des moules de terre de différentes formes, & l'y laisse sécher & durcir. Cette pâte est une nourriture saine. Elle se conserve ainsi pendant plusieurs années.

Pour manger le sagou, les Indiens se contentent de le délayer dans l'eau; quelquefois ils le font cuire. Ils ont l'art de séparer la fleur de cette farine & de la réduire en petits grains, de la forme à peu près des grains de riz. Ce sagou ainsi préparé est préféré à l'autre pour les vieillards & pour les

infirmes ; il est un excellent remède pour les poitrinaires. Lorsqu'il est cuit dans l'eau pure ou dans le bouillon, il se réduit en une gelée blanche très-agréable au goût.

Quoique le palmier Sagouferé se trouve naturellement dans les forêts, néanmoins les chefs Malais en font des plantations considérables, & c'est là une de leurs principales ressources pour se nourrir.

Ils auroient de quoi former les plus beaux vergers du monde, s'ils se donnoient la peine de rassembler des plantes de tous les excellents fruits que la nature leur a donnés. On trouve leurs arbres fruitiers plantés çà & là autour de leurs maisons, & dispersés dans leurs terres, sans ordre & sans symmétrie.

Les habitants de la grande Isle de Java, sont un peu plus agriculteurs que les autres Malais, depuis qu'ils sont soumis aux Hollandois. Ces négociants souverains ont profité des désordres occasionnés par leurs loix féodales, pour les mettre tous sous

le joug, en détruisant avec art la puissance des Rois, par celle de leurs vassaux; puis celle des vassaux par des secours donnés à propos aux Rois à demi terrassés.

Aujourd'hui les Javanois commencent à revenir de l'inquiétude que leur causoient leurs loix, qu'ils ont presque perdues. Ils cultivent avec succès le riz, le café, l'indigo & la canne à sucre. Ils élevent dans la partie orientale de l'Isle, & dans celle de Madur & de Solor qui en sont voisines, des troupeaux de buffles d'une grosseur monstrueuse, dont la viande est très-bonne, & qui sont d'un grand service pour le labourage. Ils y élevent aussi des troupeaux nombreux de boeufs, de la plus belle, & de la plus grande espece que j'aie vu dans le monde. Le pâturage le plus commun de cette partie de ces Isles malaises, est le même *gramen* dont j'ai parlé à l'article de l'Isle de France, & dont nos colons profitent si peu.

Ce seroit ici le lieu de donner les procédés de la culture des épiceries,

de l'indigo, de la canne à sucre & de la récolte du camphre, mais cette matiere sera le sujet d'un autre discours.

J'aurois souhaité pouvoir comprendre ici mes observations sur la culture des terres en Chine, pour comparer nation à nation. Après avoir vu l'agriculture méprisée, avilie chez des peuples barbares, opprimée, chargée d'entraves par leurs loix alambiquées, vraies productions du délire & absolument contraires à la raison, on auroit vu ce même art, cet art divin, puisqu'il fut seul enseigné à l'homme par l'auteur de son être, soutenu, protégé par des loix simples qui sont celles de la nature, dictées par elle aux premiers hommes & conservées de génération en génération, depuis l'origine du monde par un peuple sage, par la plus grande nation agricole qu'il y ait sur la terre.

Ce tableau de comparaison auroit fait voir d'une part la misere, & les malheurs de toute espece qui

accompagnent l'abandon de l'agriculture ; de l'autre, ce que cet art honoré, protégé, préféré comme il doit l'être, peut pour le bonheur de l'humanité.

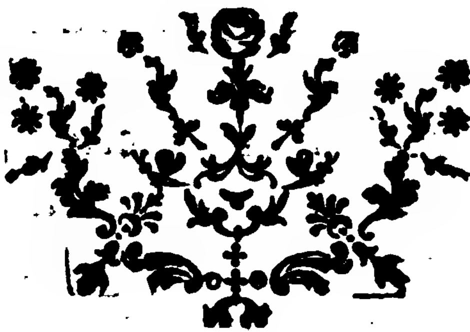

SUITE
DES OBSERVATIONS
SUR L'ÉTAT
DE L'AGRICULTURE
Chez différentes nations de l'Afrique & de l'Asie.

SUITE
DES OBSERVATIONS
SUR L'ÉTAT
DE L'AGRICULTURE

Chez différentes nations de l'Afrique & de l'Asie.

J'AI rendu compte de mes recherches sur l'état de l'agriculture, chez les différents peuples de l'Afrique & de l'Asie. J'ai fait remarquer qu'elle étoit presque nulle chez les Negres stupides & indolents, qui habitent les côtes occidentales de l'Afrique ; qu'elle étoit florissante à l'ombre de la liberté, chez les Hollandois au Cap de bonne Espérance, & accompagnée de l'abondance

la plus heureuse dans le sol fertile de l'Isle de Madagascar, habitée par un peuple simple, qui est gouverné par ses moeurs simples, & qui ne connoît d'autres loix que celles de la nature.

J'ai rendu justice à la bonne culture des terres de notre Isle de Bourbon, en faisant remarquer que cette Isle n'a aucun port; que ses habitants, ayant par cette raison peu de commerce avec les Européens, ont conservé des moeurs simples bien favorables à l'agriculture. J'ai avoué en même temps que cet art qui demande de la constance & de la simplicité, étoit fort négligé dans notre Isle de France, qui a deux excellents ports très-fréquentés par nos vaisseaux. L'administration variable & les moeurs inquietes de l'Europe, y ont par conséquent plus d'influence, quoiqu'elle renferme des terres aussi fertiles que celles des Isles de Bourbon & de Madagascar; néanmoins les récoltes y manquent souvent, elle est presque toujours dans la disette.

J'ai passé ensuite aux grandes Indes, où j'ai fait voir l'agriculture opprimée par les loix barbares des conquérants Mogols, mais toujours honorée, toujours soutenue par la religion, par les mœurs, par la constance du Malabare conquis.

A Siam, dans le climat le plus heureux, dans le sol le plus fertile qu'il y ait sur la terre, on l'a vu avilie par les indignités d'un gouvernement despotique, & abandonnée par un peuple d'esclaves que rien ne peut intéresser après la perte de sa liberté. Je l'ai représentée dans le même état chez les Malais, qui habitent un pays immense, des Isles innombrables dans lesquelles la nature a renfermé ses trésors les plus précieux, & où elle répand ses dons avec une profusion qu'on ne voit point ailleurs. Le génie destructeur des loix féodales, qui agite sans cesse ce peuple, ne lui permet pas de s'appliquer à la culture des meilleures terres qu'il y ait au monde. La nature fait presque seule tous les frais de sa nourriture.

Il y a lieu de croire que si les autres peuples de la terre, qui ont le malheur d'être gouvernés par les loix féodales, habitoient un climat si heureux, des terres naturellement si fertiles que celles que possedent ces Malais, leur agriculture seroit également nulle. Le seul besoin de vivre peut leur mettre la charrue à la main. J'ai donné en détail les procédés les plus intéressants des différentes cultures locales que j'ai observées; mais mon objet principal a été de faire remarquer, d'après des recherches chez les différents peuples que j'ai vus, que dans tous les pays du monde, l'état de l'agriculture dépend uniquement des loix qui y sont établies, & par conséquent des moeurs & des préjugés que donnent ces loix. La suite de mes observations aidera à confirmer ce que j'ai avancé.

Puissance de l'agriculture.

Origine du Royaume de Ponthiamas.

En quittant les Isles & les terres des Malais, on trouve au nord un petit territoire nommé *Cancar*, & connu sur les cartes marines sous le nom de *Ponthiamas*. Il est enclavé dans le Royaume de Siam que le despotisme dépeuple sans cesse, entre celui de Camboye dont le gouvernement n'a aucune forme stable, & entre les terres de la domination des Malais, dont le génie sans cesse agité par leurs loix féodales, ne peut souffrir la paix, ni au dedans, ni au dehors. Environné de tels voisins, ce beau pays étoit inculte & presque sans habitants, il y a environ 50 années.

Un négociant Chinois, maître d'un vaisseau qui servoit à son commerce, fréquentoit ces côtes avec ce génie réfléchi, & cette intelligence qui est naturelle à sa nation. Il vit avec douleur des terres immenses condamnées à la stérilité, quoiqu'elles fussent d'un

ſol naturellement plus fertile que celles qui faiſoient la richeſſe de ſon pays : il forma le projet de les faire valoir. Dans ce deſſein, il s'aſſura d'un certain nombre de cultivateurs de ſa nation, & des nations voiſines ; puis il commença par ſe ménager avec art la protection des Princes les plus puiſſants du voiſinage, qui lui donnerent une garde à ſa ſolde.

Dans ſes voyages aux Iſles Philippines & à Batavia, il avoit pris des Européens, ce qu'ils ont de meilleur, ſuivant les Chinois, dans la ſcience politique, l'art de ſe fortifier & de ſe défendre. Bientôt les profits de ſon commerce le mirent en état d'élever des remparts, de creuſer des foſſés & de ſe pourvoir d'artillerie. Ces premieres précautions le mirent à couvert d'un coup de main, & le garantirent des entrepriſes des peuples barbares qui l'environnoient.

Il diſtribua les terres à ſes cultivateurs en pur don, ſans aucune réſerve de ſes droits connus ſous le nom de ſervis, lods & ventes ; droits qui ne

ne laissant aucune propriété, sont le fléau le plus terrible de l'agriculture, & dont l'idée n'est jamais tombée sous le sens commun des peuples sages. Il ajouta à ce premier bienfait, celui de procurer à ses colons, tous les instruments nécessaires pour faire valoir les terres.

Dans son projet de former un peuple de laboureurs & de négociants, il crut ne devoir proposer que les loix que la nature a données aux hommes de tous les climats; il sut les faire respecter en leur obéissant le premier, en donnant l'exemple de la simplicité, du travail, de la frugalité, de la bonne foi & de l'humanité; il n'établit donc aucunes loix, il fit beaucoup plus, il établit des mœurs.

Son territoire devint le pays de tous les hommes laborieux, qui voulurent s'y établir. Son port fut ouvert à toutes les nations; bientôt les forêts furent abattues avec intelligence, les terres furent ouvertes & ensemencées de riz; des canaux tirés des rivieres inonderent les champs, & des moissons

abondantes fournirent d'abord aux cultivateurs la matiere de leur ſubſiſtance, puis l'objet d'un commerce immenſe.

Les peuples barbares du voiſinage, étonnés de la promptitude avec laquelle l'abondance avoit ſuccédé à la ſtérilité, vinrent chercher leur nourriture dans les magaſins de *Ponthiamas.* Ce petit territoire eſt regardé aujourd'hui comme le grenier le plus abondant de cette partie orientale de l'Aſie. Les Malais, les Cochinchinois, Siam même, ce pays naturellement ſi fertile, regardent ce port comme une reſſource aſſurée contre les diſettes.

Les procédés de la culture du riz, qui eſt la principale du pays, ſont les mêmes qu'en Cochinchine. J'en parlerai ci-après, mon objet eſt de faire remarquer, que ce n'eſt pas à une méthode particuliere de cultiver la terre, que les heureux habitants de *Ponthiamas* doivent l'abondance dont ils jouiſſent, mais à leurs loix & à leurs mœurs.

Si le négociant Chinois, fondateur de cette société de laboureurs négociants, imitant le vulgaire des Souverains de l'Asie, avoit établi des impôts arbitraires ; si par une invention féodale dont il avoit l'exemple chez ses voisins, il avoit voulu garder pour un seul la propriété des terres, en feignant de les céder aux cultivateurs ; si dans un palais il avoit établi le luxe à la place de la simplicité qu'il fit régner dans sa maison ; s'il avoit mis sa grandeur à avoir une cour brillante, à se voir environné d'une foule de serviteurs inutiles, en donnant la préférence aux talents agréables ; s'il avoit méprisé ces hommes laborieux qui ouvrent la terre, l'arrosent de leur sueur & nourrissent leurs freres ; s'il avoit traité ses associés comme des esclaves ; s'il avoit reçu dans son port les étrangers, autrement que comme ses amis ; les terres de son territoire seroient encore en friche & dépeuplées, ou ses malheureux habitants mourroient de faim, malgré toutes leurs connoissances sur l'agriculture,

& avec les inſtruments les plus merveilleux, ſoit pour ouvrir la terre, ſoit pour l'enſemencer. Mais le ſage Kiang-tſe, c'eſt le nom du négociant Chinois, dont je parle, perſuadé qu'il ſeroit toujours très-riche, ſi ſes cultivateurs l'étoient, n'établit qu'un droit médiocre ſur les marchandiſes qui entroient dans ſon port ; le revenu de ſes terres lui parut ſuffire pour le rendre puiſſant. Sa bonne foi, ſa modération, ſon humanité le firent reſpecter. Il ne prétendit jamais régner, mais ſeulement établir l'empire de la raiſon. Son fils qui occupe aujourd'hui ſa place, a hérité de ſes vertus, comme de ſes biens. Il eſt parvenu par l'agriculture & le commerce des denrées que produit ſon territoire, à un tel degré de puiſſance, que les barbares ſes voiſins lui donnent tous le titre de Roi qu'il dédaigne. Il ne prétend des droits de la Royauté que le plus beau de tous, celui de faire du bien à tous les hommes. Très-content d'être le premier laboureur, & le premier négociant de ſon pays,

il mérite ſans doute, ainſi que ſon pere, un titre plus grand que celui de Roi, celui de bienfaicteur de l'humanité.

Qu'il me ſoit permis de le dire ici en paſſant, quelle différence entre de tels hommes & ces Conquérants céle-bres qui ont étonné, déſolé la terre, & qui, abuſant du droit de conquête, ont établi des loix, qui même après que le genre humain a été délivré d'eux, perpétuent encore les malheurs du monde pendant la ſuite des ſiecles!

Camboye, Tſiampa.

En ſortant de *Ponthiamas*, on trouve au nord les terres de *Camboye* & de *Tſiampa*. Elles ſont naturellement de la plus grande fertilité, ſur-tout celles de *Camboye*, qui paroiſſent avoir été anciennement bien cultivées; mais le gouvernement de ces deux petits Etats, n'a aucune forme ſtable : les habitants, toujours occupés à détruire des tyrans, pour en recevoir d'autres, ont abandonné la culture. Leurs

terres pourroient être couvertes de riz & de troupeaux, & ils ſont réduits à ne vivre que de quelques racines qu'ils arrachent au travers des ronces qui couvrent leurs champs.

Les voyageurs trouvent avec étonnement, à quelque diſtance de la peuplade de *Camboye*, les ruines d'une ancienne ville bâtie en pierre, dont l'architecture a quelque rapport avec celle de l'Europe. Les terres des environs portent encore des traces des ſillons qui y furent ouverts autrefois. En cet endroit, tout annonce que l'agriculture & les autres arts y ont fleuri, mais ils ſont diſparus avec la nation qui les poſſédoit. Celle qui habite aujourd'hui ce pays, n'a aucune hiſtoire, aucune tradition même qui puiſſe donner des éclairciſſements à ce ſujet.

Cochinchine.

Les Cochinchinois voiſins de *Camboye* du côté du nord, voyant les terres de ce Royaume abandonnées, ſe ſont emparés, il y a quelques

années, de celles qui étoient le plus à leur bienséance, & ils y ont établi une bonne culture. La province entiere de *Donnay*, ainsi usurpée sur le *Camboye*, est aujourd'hui le grenier de la Cochinchine. Ce Royaume, l'un des plus considérables de la partie orientale de l'Asie, étoit, il n'y a tout au plus que 150 ans, habité par une petite nation barbare & sauvage, connue sous le nom de *Loï*, qui ne vivant que de la pêche, de racines & de fruits naturels du pays, cultivoit peu les terres.

Un Prince Tonquinois, malheureux dans la guerre qu'il eût à soutenir contre le Roi de Tonquin, dont il étoit le Maire du palais, passa avec ses soldats & ceux de son parti, la riviere qui sépare ce Royaume de celui de la Cochinchine. Les sauvages qui possédoient ce pays, s'enfuirent devant ces nouveaux arrivés, & se retirerent sur les montagnes de *Tsiampa*. Après quelques années de guerre contre leurs anciens ennemis qui les poursuivirent, les Tonquinois

fugitifs de leur patrie, devinrent paisibles possesseurs du pays, connu sous le nom de Cochinchine, qui a 200 lieues d'étendue du nord au sud, sur une largeur médiocre & très-inégale de l'est à l'ouest. Alors ils se livrerent entiérement à l'agriculture; ils commencerent par cultiver le riz, qui étant la nourriture ordinaire des peuples de l'Asie, est une denrée de premiere nécessité. Ils se séparerent en petites peuplades qui s'établirent dans les plaines sur les bords des rivieres.

Bientôt la fertilité du sol long-temps inculte, récompensa leurs travaux par l'abondance; la population augmenta en raison du produit de la culture, les peuplades s'étendirent de maniere que toutes les plaines de ce vaste pays étant en valeur, les Cochinchinois ont été pressés de s'étendre sur celles de *Camboye*, qui étoient comme abandonnées. Je n'ai point vu de pays où les progrès de la population soient si sensibles qu'à la Cochinchine, ce qu'on peut attribuer non seulement au climat & à l'abondance des terres;

mais encore aux mœurs ſimples de la nation, à la vie ſage & laborieuſe des femmes, ainſi qu'à la multitude d'excellents poiſſons, qui avec le riz ſont la nourriture ordinaire du peuple.

Culture de différentes eſpeces de Riz en Cochinchine.

Les Cochinchinois cultivent ſix eſpeces de riz, *le petit riz*, dont le grain eſt menu, allongé & tranſparent; c'eſt celui qui eſt le plus délicat & qu'on fait manger aux malades. *Le gros riz long*, eſt celui dont la forme eſt ronde. *Le riz rouge*, ainſi nommé parce que le grain eſt enveloppé d'une peau de couleur rougeâtre, ſi adhérente, que les opérations ordinaires ne peuvent l'en détacher. Ces trois ſortes de grains ſont ceux dont le peuple ſe nourrit, & qui ſont l'abondance. Ils demandent de l'eau, & les terres qui les portent, doivent être inondées.

Enfin, ils cultivent deux autres ſortes de riz ſec, c'eſt-à-dire, qui

croiſſent dans des terres ſeches & qui ne demandent, comme notre froment, d'autre eau, que celle de la pluie. L'une de ces eſpeces a le grain blanc, comme la neige ; lorſqu'il eſt cuit, il eſt très-viſqueux : on l'emploie à faire différentes pâtes, telles que le vermicelle. Ils ſont l'un & l'autre un grand objet de commerce pour la Chine ; on ne les cultive que ſur les montagnes & les côteaux, après avoir donné à la terre une façon avec la beche. On le ſeme à la vérité comme nous ſemons notre froment, vers la fin de Décembre, ou dans les premiers jours de Janvier, temps auquel finit la ſaiſon des pluies ; il n'eſt pas tout-à-fait trois mois en terre, & il rapporte beaucoup.

Je ſuis fondé à croire que la culture de ce grain précieux réuſſiroit en France, s'il nous étoit apporté. En 1749 & 1750, je traverſai pluſieurs fois les montagnes de la Cochinchine, où ce riz ſe cultive ; elles ſont très-élevées, & la température de l'air y eſt froide. J'y obſervai, au mois de

Janvier 1750, que le riz étoit très-verd, & avoit plus de 3 pouces de hauteur, quoique la liqueur du thermometre de *M. de Réaumur* ne fût sur le lieu, qu'à 4 degrés au dessus du point de congelation.

J'emportai à notre Isle de France quelques quintaux de ce grain, qui fut semé avec succès, & rapporta plus que n'auroit fait aucune espece du pays. Les colons reçurent mon présent avec d'autant plus d'empressement, que ce riz, qui est plus fécond & de meilleur goût, n'a pas besoin d'inondation, & qu'étant sur la terre 15 ou 20 jours de moins que les autres, il peut être cueilli & fermé avant la saison des ouragans qui emportent très-souvent les moissons des autres especes de riz. Ceux-ci sont plus tardifs; ils demanderoient des inondations que le peu d'intelligence des cultivateurs n'a pas permis jusqu'à ce jour de leur donner.

Il y avoit lieu d'espérer que l'avantage attaché à la culture du riz sec, engageroit les colons à le cultiver

précieusement, & que de l'Isle de France il auroit pu facilement nous être apporté par la suite; mais j'ai tenté en vain d'en tirer de cette Isle, les colons à qui je me suis adressé, n'ont pu m'envoyer que du riz commun, qui demande de l'eau & de la chaleur. La culture du riz sec a été abandonnée comme les autres à la mal-adresse des esclaves, qui ont mêlé toutes les especes de riz, de sorte que celui de Cochinchine étant mûr beaucoup plutôt que les autres, son grain est tombé avant la moisson, & peu-à-peu l'espece s'en est perdue dans l'Isle. Aujourd'hui, il faut retourner à la source pour en avoir. Un voyageur que ses affaires conduiroient en Cochinchine, & qui enverroit directement quelques livres seulement de ce grain précieux, pour en faire des essais dans nos terres, mériteroit certainement notre reconnoissance.

Les Cochinchinois cultivent le riz ordinaire, à-peu-près de la même maniere que les Malabares de la côte de Coromandel. Après avoir donné avec

la charrue deux façons à leur terre ; ils ſement le riz dans un petit champ particulier bien travaillé à la beche ; ils couvrent de quelques lignes d'eau la ſuperficie de ce champ, & dès que le riz a 5 à 6 pouces de hauteur, ils paſſent la herſe ſur leurs grandes terres, puis ils les inondent ; alors ils arrachent leur riz qui eſt en pépiniere, & le tranſplantent dans de grandes terres par petits paquets de 4 à 5 brins, & à 6 pouces de diſtance les uns des autres. Ce ſont ordinairement les femmes & les enfants qui font cette opération.

Leur charrue reſſemble à notre ſouchée, avec la différence que le ſoc en eſt plus long & plus large. Ils n'emploient que des buffles à leur labour. Ces animaux, dont l'eſpece eſt très-grande en Cochinchine, ſont plus forts que les bœufs dans les pays chauds, & ils ſe tirent mieux des boues. On les attele exactement comme des chevaux.

Les Cochinchinois n'ont aucune machine pour inonder leurs champs,

mais ils n'en ont pas besoin ; leurs plaines sont dominées, d'un bout du Royaume à l'autre, par une chaîne de hautes montagnes remplies de sources & de ruisseaux qui viennent naturellement inonder les terres, suivant que leur cours est dirigé.

Ils cultivent encore plusieurs sortes de grains, tels que le maïs, des millets de différente sorte, plusieurs especes de faséoles, des patates, des inhams, & diverses racines toutes propres à la nourriture de l'homme & des animaux. Mais la culture la plus importante pour eux après celle du riz, est la culture de la canne à sucre. Il n'est aucun pays en Asie si abondant en cette denrée, que le Royaume de Cochinchine.

Cannes à sucre.

On y cultive deux sortes de cannes, l'une qui croît très-grosse & très-haute, qui a les noeuds fort séparés les uns des autres, d'une couleur toujours verte, d'un suc très-abondant,

mais peu chargé de ſel. Cette eſpece de canne eſt employée à nourrir & à engraiſſer les beſtiaux.

Je remarquerai ici qu'il eſt d'expérience en Cochinchine, que de toutes les denrées comeſtibles, il n'en eſt aucune qui engraiſſe mieux & plus promptement les hommes & les animaux, que la canne mangée en verd & le ſucre qu'on en tire.

L'autre eſpece eſt plus mince, plus petite, a les nœuds plus ſerrés. Lorſqu'elle mûrit, elle prend une couleur jaune. Elle contient moins d'eau & plus de ſel.

Lorſque les Cochinchinois veulent cultiver la canne à ſucre, ils commencent par remuer la terre à deux pieds de profondeur. Cette opération ſe fait avec la planche; puis ils plantent trois à trois des boutures de canne dans un ſens couché, à-peu-près comme on plante la vigne dans pluſieurs de nos provinces. Ces boutures ſont enfoncées à environ dix-huit pouces en terre, plantées en échiquiers, à ſix pieds environ de diſtance les uns des autres.

On choisit pour cette opération la fin de la saison des pluies, afin que la bouture soit arrosée, jusqu'à ce qu'elle ait poussé des racines. Pendant les six premiers mois, on leur fait deux façons à la pioche pour serfouir les herbes & réceper le pied des cannes, en y accumulant la terre des environs.

Douze, & quelquefois quatorze mois après la plantation, on fait la premiere récolte. Les cannes qui avoient été plantées à six pieds de distance, ont tellement tallé, qu'on ne peut plus entrer dans le champ que le fer à la main pour s'ouvrir un passage.

La canne coupée & liée en fagots se transporte au moulin pour en exprimer le suc. Je ne décrirai point ici la forme de ces machines qui ressemblent beaucoup à celles de nos colonies de l'Amerique, dans lesquelles, au défaut d'eau, on emploie des bœufs & des mulets pour mettre en mouvement les deux cylindres, entre lesquels on fait passer les cannes à sucre. Ces artifices ont

été décrits par plusieurs voyageurs.

Le suc de la canne étant exprimé, le Cochinchinois le fait bouillir quelques heures dans de grandes chaudieres pour faire évaporer au moins une partie de son eau ; puis il le transporte au marché le plus voisin pour le vendre en cet état. Ici finissent l'industrie & les profits du cultivateur cochinchinois. Des marchands achetent ce suc, qui ressemble encore à de l'eau pure ; ils le font cuire de nouveau, & jetant dans les chaudieres quelques matieres alkalines, telles que la cendre des feuilles de musa ou bananier & de la chaux de coquillages ; (les Cochinchinois n'en connoissent point d'autre ;) ces ingrédients occasionnent dans les chaudieres une écume considérable que le raffineur a soin d'enlever. L'action des alkalis hâte la séparation du sel d'avec l'eau ; enfin à force d'ébullition, ils réduisent le suc de la canne en consistance de sirop. Dès que ce sirop commence à perler, on le décante dans un grand vaisseau de terre, où on le laisse se

rafraîchir environ une heure. Bientôt le ſirop laiſſe paroître à ſa ſuperficie une croûte encore molle & de couleur jaunâtre ; alors on ne perd pas un moment pour la vuider dans un vaſe conique, qu'on nomme *forme*. Sans l'opération intermédiaire du rafraîchiſſoir, le ſirop ſe durciroit en maſſe, & n'étant pas grainé, manqueroit d'une qualité eſſentielle au ſucre.

Les formes des ſucreries cochinchinoiſes ſont, comme celles de nos colonies américaines, de terre cuite, de la hauteur d'environ trois pieds, percées à leur extrêmité aiguë, & contiennent ordinairement quarante à cinquante livres de ſucre. Ces formes remplies ſe placent ſur des vaſes de terre, dont l'ouverture eſt proportionnée pour pouvoir y introduire la pointe de la forme ; ils doivent être aſſez grands pour contenir le ſirop groſſier qui découle du ſucre au travers de quelques brins de paille, qui bouchent imparfaitement la petite ouverture de la forme.

Lorſqu'on juge que le ſirop a pris

la consistance de sel, dans toute la capacité du vase qui le contient, alors on le terre pour le blanchir & le purifier.

On délaie dans un baquet une terre fine, blanchâtre & argilleuse avec assez d'eau pour que cette boue ainsi préparée n'ait pas beaucoup de consistance, puis avec une truelle, on en met l'épaisseur d'environ deux doigts sur le sucre, dans le vuide que ce sel a laissé à l'ouverture de la forme en se condensant, & en se purgeant de son sirop grossier ; l'eau enveloppée de terre ne pénetre que peu-à-peu l'intérieur du sucre, le lave & entraîne insensiblement le sirop le plus adhérent avec toutes les parties étrangeres au sel. Lorsque la terre s'est endurcie, on la remplace avec de la nouvelle terre délayée comme la premiere. Cette opération, qui dure environ douze à quinze jours, est la même en Cochinchine, que dans nos colonies d'Amérique ; mais quelques raffineurs cochinchinois ont une autre méthode.

Au lieu de terre délayée, ils coupent en petits morceaux le tronc d'un musa ou bananier, & rangent ces morceaux sur le sucre. Le tronc du musa est très-aqueux, son eau a une qualité détersive, elle n'échappe des fibres qui l'enveloppent, que par de très-petites gouttes. Ceux qui suivent cette méthode, prétendent que leur opération est moins longue, & que le sucre blanchit mieux.

Les Cochinchinois ne donnent point d'autre préparation à leur sucre; ils ne connoissent pas l'usage des étuves qui paroissent nécessaires dans les raffineries de l'Amérique. Après l'avoir terré suffisamment, ils le vendent dans les marchés publics, sur-tout aux Chinois & aux autres étrangers qui viennent dans leur port, attirés par la modicité du prix de cette denrée, qui ne se trouve nulle part à si bon marché qu'en Cochinchine.

Le sucre blanc de premiere qualité, se vend ordinairement dans le port de *Faïfo*, en échange d'autres

marchandises, à raison de 3 piastres ou 15 livres de notre monnoie, le quintal cochinchinois qui équivaut à cent cinquante de nos livres, poids de marc. Le commerce de cette denrée est immense. La Chine seule, dont les terres n'en produisent pas assez pour sa consommation, en tire de Cochinchine plus de quarante mille tonneaux toutes les années : on sait que le tonneau de mer est de deux milliers.

Il faut remarquer que la Cochinchine, qui produit cette denrée en si grande abondance & à si bas prix, étant un Royaume nouveau, doit être regardée en quelque maniere comme une colonie ; que la canne à sucre y est cultivée par des hommes libres ; que tous les travaux de la cuite & de la raffinerie sont exécutés par des mains libres. Comparons ensuite le prix de la denrée cochinchinoise, avec celui de la même denrée cultivée & préparée par de malheureux esclaves dans les colonies européennes, & jugeons si pour tirer du sucre de nos possessions, il étoit nécessaire d'autoriser par une

loi l'esclavage des Africains transportés en Amérique.

Après ce que j'ai vu en Cochinchine, je ne puis douter que des cultivateurs libres, à qui on auroit partagé sans réserve les terres de l'Amérique, ne leur eussent fait rapporter le double du produit qu'on en tire par les esclaves.

Qu'a donc gagné l'Europe policée, l'Europe si éclairée sur les droits de l'humanité, en autorisant par ses décrets les outrages journaliers faits à la nature humaine dans nos colonies, en permettant d'y avilir les hommes au point de les regarder absolument comme des bêtes de charge? La loi de l'esclavage a été aussi contraire à ses intérêts, qu'à la loi naturelle & à son honneur : je l'ai remarqué plusieurs fois.

La liberté & la propriété sont les fondements de l'abondance & de la bonne agriculture; je ne l'ai vu florissante que dans les pays où ces deux droits de l'homme étoient bien établis. La terre qui multiplie ses dons

avec une espece de prodigalité sous des cultivateurs libres, semble se dessécher même par la sueur des esclaves. Ainsi l'a voulu l'Auteur de la nature qui a créé l'homme libre, & qui lui a abandonné la terre avec ordre de la cultiver à la sueur de son front, mais avec liberté.

Les Cochinchinois suivent plusieurs autres cultures très-importantes, soit pour leurs fabriques intérieures, soit pour leur commerce au dehors.

Ils cultivent le cotonnier, le mûrier, le poivrier, l'arbre de vernis, l'arecquier, le thé, l'indigo, le *saffranum*, &, ce qui leur est particulier, une plante qu'ils nomment *tsai*, qui étant mise en fermentation comme celle de l'indigo, fournit abondamment une fleur de couleur verte, qui seule donne en teinture un verd d'émeraude très-solide.

Cette plante seroit un présent bien essentiel à faire à nos colonies d'Amérique. Je serois trop long, si j'entreprenois de décrire ici les procédés de

toutes ces différentes cultures. Ils feront la matiere de quelques autres mémoires.

En général, les Cochinchinois possedent d'excellentes terres, & ils les cultivent bien. Leurs montagnes sont presque toutes en friche, parce que la population n'est pas même assez considérable, pour mettre en valeur toutes les plaines qu'ils ont prises sur le Camboye. Ils tirent néanmoins de ces montagnes le bois d'aigle ou d'aloès qui est le parfum le plus précieux qu'il y ait sur la terre; le bois de sapan qui est le même que celui de Brésil, & la cannelle en petite quantité, mais bien supérieure en qualité à celle de l'Isle de Ceilan.

Les Chinois la paient trois & quatre fois plus, que celle qui leur est apportée de cette Isle par les Hollandois. Ils tirent des bois admirables pour la menuiserie, tel que le bois de rose; d'excellents pour la construction, tel que le thé qui est préféré pour construire les galeres royales, qui sont toujours au nombre de cent, & dans lesquelles

leſquelles on n'a rien à deſirer tant pour la coupe, que pour la ſolidité & la magnificence. Enfin, ils tirent des forêts & des montagnes qu'elles couvrent, l'ivoire, le muſc, la cire, le fer & l'or en très-grande abondance.

Ces mêmes montagnes ſont pleines de gibier, tels que cerfs, gaſelles, chevres ſauvages, paons, faiſans, &c. La chaſſe eſt libre, mais dangereuſe à cauſe de la quantité de tigres, d'éléphants, de rhinocéros & d'autres animaux carnaſſiers ou mal-faiſants, dont les forêts ſont pleines.

La mer qui baigne leurs côtes, abonde en excellents poiſſons, ainſi que leurs rivieres. La pêche eſt libre, & les Cochinchinois s'y adonnent beaucoup. J'ai déjà dit que le poiſſon étoit avec le riz, la principale nourriture du peuple.

Les animaux domeſtiques qu'ils élevent, ſont le cheval pour les voyages, le buffle pour les labours, le bœuf, le cochon, la chevre, des poules d'une très-grande eſpece, des oies & des canards pour leur nourriture.

Tous ces animaux réussissent très-bien, & s'y trouvent en abondance. Le Roi s'est réservé à lui seul le droit de nourrir des éléphants pour la guerre, & c'est un droit qui n'est pas à envier. Il en entretient ordinairement quatre cents qui lui coûtent plus que ne feroient quatre mille soldats. Les Cochinchinois ont peu de bons fruits.; l'ananas & les orangers de différentes sortes, sont les meilleurs de leur pays. Ils ne cultivent pas la vigne, quoiqu'elle soit une production naturelle de leurs terres. Ils ne sont pas riches en légumes, de sorte que leurs vergers & leurs jardins sont très-peu de chose. Ils se sont attachés jusqu'à ce jour aux cultures essentielles.

Quoique l'agriculture de la Cochinchine ne soit pas encore parvenue au degré de perfection, où elle pourroit être poussée dans d'aussi excellentes terres, les mœurs de la nation lui sont très-favorables, & on doit convenir qu'elle est florissante. Le peuple cochinchinois est doux, hospitalier, frugal, laborieux. On ne

voit aucun mendiant dans le pays, on n'y entend parler ni de vols, ni de meurtres.

Un étranger peut parcourir le Royaume du nord au sud, excepté la Capitale, sans craindre d'être insulté. Il sera reçu par-tout avec une curiosité importune, mais avec bonté. J'ai vu chez cette nation un usage singulier, & qui prouve bien la bonté de son caractere. Un Cochinchinois qui voyage, & qui n'a pas de quoi payer sa nourriture dans les auberges, entre dans la premiere maison de la peuplade où il se trouve; personne ne lui demande ce qu'il veut, il ne dit rien à personne, il attend en silence l'heure du repas. Dès que le riz est servi, il s'approche, se met à table avec les gens de la maison, mange, boit & s'en va, sans que personne lui ait fait aucune question, ni sans qu'il ait dit une seule parole. On a vu que c'étoit un homme, & par conséquent un frere qui pouvoit être dans le besoin, on l'a reçu sans autre information.

Les six premiers Rois, fondateurs de la Monarchie, gouvernerent la nation comme un pere gouverne sa famille; ils établirent l'empire de la seule loi naturelle, en lui obéissant les premiers. Chefs d'une grande famille de laboureurs, ils donnerent l'exemple du labourage, ils honorerent & protégerent l'agriculture, comme le travail le plus utile & le plus digne de l'homme. Ils ne demanderent jamais à leurs sujets qu'une seule offrande annuelle, pour fournir aux frais de leur défense contre les Tonquinois leurs ennemis.

Cette imposition unique étoit répartie avec équité sur les têtes. Chaque homme en état de travailler la terre, payoit au Magistrat pour le Prince, une somme modique, proportionnée à la constitution de son corps, à la force de ses bras, & rien de plus. C'est sous leur regne que la nation s'est si fort multipliée à l'aide de l'abondance, fournie par la culture des terres. Tant qu'ils vécurent, les clauses du contrat passé sur les rives du fleuve

qui ſépare le Tonquin de la Cochinchine, entre les chefs de leur famille & le parti qui l'accompagnoit dans ſa retraite, furent religieuſement obſervées. C'eſt à cette fidélité réciproque que la Cochinchine doit l'état floriſſant de ſa population, de ſon agriculture, & ſa puiſſance. Leur ſucceſſeur qui regne aujourd'hui, a hérité de la bonté de leur cœur ; mais il a la foibleſſe de ſe laiſſer maîtriſer par ceux qui ſe diſent ſes eſclaves. Ces malheureux ont eu l'art de ſéparer l'intérêt du Prince, de celui de ſes ſujets. Ils lui ont inſpiré la ſoif des richeſſes particulieres. L'or abondant tiré des mines ſous ſon regne, a commencé par faire négliger l'agriculture. Bientôt introduit dans le palais, il a été ſuivi de la corruption & du luxe qui en eſt la preuve.

Le Prince a été inſenſiblement amené à mépriſer les habitations ſimples de ſes ancêtres. Il lui a fallu un palais d'une lieue de circonférence, enfermé par une muraille de briques, & bâti ſur le modele de celui de Pekin.

Seize cents pieces de canon qui entourent ce palais, annoncent au peuple la perte prochaine de ses droits & de sa liberté.

Il a fallu palais d'hiver, palais d'été & palais d'automne. Pour fournir à tant de dépenses, l'ancienne imposition n'a pas suffi ; on l'a augmentée ; on en a imaginé de nouvelles qui n'étant plus des offrandes volontaires, ne peuvent être levées que par la force & avec tout l'attirail de la tyrannie. Les courtisans intéressés à la corruption du chef, lui ont donné le titre de Roi du Ciel, *voua Tloi*, à force de se l'entendre donner, il a cru pouvoir le prendre.

Pourquoi, me dit-il un jour lui-même, *ne viens-tu pas plus souvent faire ta cour au Roi du Ciel ?*

Ces hommes adroits qui assiegent toutes les portes du palais, ont eu l'habileté de se soustraire à la justice ordinaire des Magistrats, & ils profitent de cette exemption pour aller dans les provinces vexer & piller les laboureurs.

J'ai vu le long des grands chemins, des villages entiers nouvellement abandonnés de leurs habitants opprimés par des corvées continuelles, les terres des environs retomboient en friche. Au milieu de ce désordre naissant, le Prince dont le cœur a été surpris, & qui ignore seul les indignités de ceux qui l'environnent, conserve encore du respect pour les anciennes mœurs ; il ne donne plus, comme ses aïeux, l'exemple du labourage, mais son intention est de protéger l'agriculture.

Je l'ai vu, à la nouvelle année, présider avec la simplicité de ses ancêtres à l'assemblée générale de la nation, qui se tient annuellement ce jour-là en plein champ, pour y renouveller le serment réciproque de l'observation du contrat primordial, qui l'a établi le pere de son peuple, en lui donnant un seul droit, mais le plus beau de tous, celui de rendre sa nation heureuse.

Lorsqu'il parle de ses sujets, il ne les appelle encore que ses enfants. Je

l'ai vu aſſiſter, comme ſimple particulier, à l'aſſemblée annuelle de ſa famille, ſuivant l'ancien uſage de la nation : aſſemblée à laquelle préſide toujours le plus ancien, ſans égard aux dignités de ceux qui ont moins d'âge; mais il m'a paru qu'il n'y avoit dans cette pratique que de la formalité. On conçoit aiſément que là où le Roi du ciel ſe préſente, les hommes ne ſont rien.

Il eſt vrai que la corruption n'a pas généralement gagné le peuple qui conſerve ſes mœurs. Elle eſt encore renfermée dans le palais & dans la Capitale; mais la ſource eſt trop élevée, pour que ſes eaux empoiſonnées ne coulent pas dans les plaines. C'eſt toujours par les chefs que commence la corruption d'un peuple.

Lorſqu'elle aura gagné tous les Etats, lorſque les fondements de l'agriculture, la liberté & la propriété déjà attaquées par les Grands, auront été renverſées, lorſque la profeſſion de laboureur ſera devenue par degrés la plus mépriſée & la moins lucrative, que deviendra alors l'agriculture? Sans une agricul-

ture floriſſante, que deviendra tout ce peuple multiplié ſous ſon ombre; que deviendront & le Prince, & les ſujets?

Ils deviendront ce qu'eſt devenue la nation qui a poſſédé le pays avant eux, & même avant les Sauvages qui le cédèrent aux Cochinchinois; il ne reſte de cette nation que les ruines d'une muraille immenſe qu'on trouve auprès de la Capitale, & qui paroît avoir été l'enceinte d'une grande ville. Aucune hiſtoire, aucune tradition n'a conſervé la mémoire du peuple qui bâtit autrefois cette muraille avec des briques, d'une forme telle qu'il ne s'en voit pas dans le reſte de l'Aſie. A voir la corruption qui menace les mœurs des Cochinchinois, on doit préſumer que leur agriculture diminuera, au lieu d'augmenter, quelques efforts qu'ils puiſſent faire pour la ſoutenir.

Chine.

Je m'approche du terme de mes voyages. En quittant les côtes de la

Cochinchine, en faisant voile au nord-est, la route me conduit en Chine, que les Cochinchinois ses voisins nomment avec respect le *Royaume de la grande lumiere*, *Nuve dai Min*. Après quelques jours de navigation, je ne découvre encore aucune terre, & j'apperçois à l'horizon une forêt de mâts; une multitude innombrable de bateaux couvre la mer. Ce sont des milliers de pêcheurs qui cherchent dans les eaux la nourriture d'un grand peuple. Je découvre enfin les terres, & j'avance jusqu'à l'embouchure du Tigre, toujours au milieu des pêcheurs qui jettent leurs filets de toute part. J'entre dans la riviere de Canton, elle est peuplée comme la terre. Ses deux rives sont bordées de bâtiments à l'ancre; une quantité prodigieuse de bateaux la parcourent dans tous les sens à la rame & à la voile, & s'échappent aux yeux, en entrant dans des canaux creusés de mains d'hommes, au travers des campagnes à perte de vue, que ces canaux arrosent & fertilisent. Des champs immenses, couverts de riches

moissons, au milieu desquels s'élevent de tous côtés des villages très-bien bâtis, ornent le fond du tableau. Des montagnes coupées en terrasses, & taillées en amphithéatres en forment le lointain.

J'arrive à Canton ; nouveau spectacle : le bruit, le mouvement, la foule augmentent : la terre & les eaux, tout est couvert d'hommes. Etonné d'une si grande multitude, je m'informe du nombre des habitants de Canton & de ses fauxbourgs ; d'après les différents rapports, je juge que cette ville ne contient pas moins de huit cents mille ames. Ma surprise augmente, en apprenant qu'à 5 lieues au nord de Canton, on trouve, en remontant la riviere, un village nommé *Fochan*, qui contient un million d'habitants, & que tout ce vaste Empire, qui a environ 600 lieues du nord au sud, & autant de l'est à l'ouest, est couvert d'un peuple innombrable.

Par quel art la terre peut-elle fournir la subsistance à une si nombreuse population ? Les Chinois possedent

ils quelque secret pour multiplier les grains & les denrées qui nourrissent l'homme ? Pour me tirer de mon incertitude, je parcours les campagnes, je m'introduis chez les laboureurs qui en général sont aisés, polis, affables, communément un peu lettrés & instruits des usages, comme les habitants des villes. J'examine, je suis leurs opérations, & je vois que tout leur secret consiste à bien amender leur terre, à la remuer profondément dans des temps convenables, à l'ensemencer à propos, à mettre en valeur toute terre qui peut rapporter quelque chose, & à préférer à toute autre culture, celle des grains qui sont de premiere nécessité.

Ce système d'agriculture, au dernier article près, paroît être le même que celui qui est répandu dans tous nos ouvrages anciens & modernes qui ont traité cette matiere ; il est connu de nos plus simples laboureurs ; mais ce qui étonnera l'agriculteur européen le plus habile, sera d'apprendre que les Chinois n'ont aucune prairie, ni

naturelle, ni artificielle, & qu'ils ne connoissent pas les jacheres, c'est-à-dire, qu'ils ne laissent jamais reposer leurs terres.

Les laboureurs chinois regarderoient une prairie quelconque comme une terre en friche. Ils mettent tout en grain, & par préférence les terres qui, comme celles que nous sacrifions en prairies, sont plus basses, & par conséquent plus fertiles, & peuvent être arrosées. Ils prétendent qu'une mesure de terre ensemencée en grains rendra autant de paille pour nourrir les animaux, qu'elle auroit rendu de foin, & que par leur méthode on gagne tout le produit en grains pour nourrir des hommes, sauf à partager avec les animaux une petite partie de ce grain, s'il s'en trouve de superflu. Voilà leur systême suivi d'un bout de l'Emp re à l'autre, depuis l'origine de la Monarchie, confirmé par l'expérience de plus de quarante siecles, chez la nation du monde la plus attentive à ses intérêts.

Ce qui rend ce plan d'agriculture

plus inconcevable, c'est de voir que leurs terres ne se reposent jamais. Les citoyens zélés qui travaillent depuis quelques années à ranimer parmi nous cet art si négligé, ont regardé comme le premier & le meilleur de tous les moyens, la multiplication des prairies artificielles, au défaut des naturelles, pour pouvoir fournir aux engrais, sans oser néanmoins en espérer la suppression des jacheres, à quelque point que fût jamais portée la multiplication des prairies.

Ce systême qui paroît le plus plausible de ceux qu'ils ont imaginés, celui qui semble avoir été le mieux reçu de nos agriculteurs, est néanmoins contredit par l'expérience constante de la plus grande, de la plus ancienne nation agricole qu'il y ait sur la terre, qui regarde l'usage des prairies & des jacheres comme un abus nuisible à l'abondance & à la population, qui sont après tout l'unique objet de l'agriculture.

Un laboureur chinois ne pourroit s'empêcher de rire, si on lui disoit

que la terre a besoin de repos à certain temps fixe ; il diroit certainement que nous sommes loin du but, s'il pouvoit lire nos Traités anciens & modernes, nos spéculations merveilleuses sur l'agriculture. Et que ne diroit-il pas, s'il voyoit nos landes, une partie de nos terres en friche, une autre employée en cultures inutiles, le reste mal travaillé ; si, parcourant nos campagnes, il voyoit la misere extrême, & la barbarie de ceux qui les cultivent ? Les terres chinoises, en général, ne sont pas de meilleure qualité que les nôtres ; on en voit, comme chez nous, de bonnes, de médiocres & de mauvaises ; des terres fortes & de légeres, des terres argilleuses, & des terres où le sable, les pierres & les cailloux dominent.

Toutes ces terres rapportent annuellement, même dans les provinces du nord une & deux fois l'année; quelques-unes même 5 fois en deux années, dans les provinces méridionales, sans jamais se reposer depuis plusieurs milliers d'années qu'elles sont mises en valeur.

Les Chinois emploient les mêmes engrais que nous, pour rendre à leurs terres les sels & les sucs qu'une production continuelle leur enleve sans cesse. Ils connoissent les marnes, ils se servent du sel commun, de la chaux, des cendres, du fumier de tous les animaux quelconques, & préférablement à tout autre, de celui que nous jettons dans nos rivieres; ils se servent des urines qui sont ménagées avec soin dans toutes les maisons, dont elles font un revenu; en un mot, tout ce qui est sorti de la terre, y est rapporté avec la plus grande exactitude, sous quelque forme que la nature ou l'art l'ait converti.

Lorsque les engrais leur manquent, ils y suppléent pour le moment par un profond labour à la beche, qui amene à la superficie du champ une terre nouvelle chargée des sucs de celle qui descend à sa place.

Sans prairies, ils élevent la quantité de chevaux, de buffles, de bœufs & autres animaux de toute espece, nécessaires à leur labour, à leur subsis-

tance & aux engrais. Ces animaux sont nourris, les uns de paille & de grains, les autres de racines, de feves & de grains de toute espece. Il est vrai qu'ils ont moins de chevaux & moins de bœufs en proportion que nous, & ils n'en ont pas besoin.

Tout le pays est coupé de canaux creusés par les hommes, & tirés d'une riviere à une autre, qui partagent & arrosent ce vaste Empire, comme un jardin, dans toutes ses parties. Les voyages & les transports, presque toutes les voitures se font par les canaux avec plus de facilité & moins de frais. Ils ne sont pas même dans l'usage de faire tirer leurs bateaux par des chevaux, ils ne se servent que de la voile, & sur-tout de la rame qu'ils font valoir avec un art singulier, même pour remonter les rivieres. Dans tout ce que les hommes peuvent faire à un prix modique, on n'emploie pas des animaux.

En conséquence, les rivages des canaux & des fleuves sont cultivés jusqu'au bord de l'eau; on ne perd

pas un pouce de terre. Les chemins publics reſſemblent à nos ſentiers; des canaux ſans doute valent mieux que de grands chemins. Ils portent la fertilité dans les terres, ils fourniſſent au peuple la plus grande partie de ſa ſubſiſtance en poiſſons. Il n'y a aucune comparaiſon entre le fardeau que porte un bateau, & celui qu'on peut charger ſur une voiture par terre; nulle proportion dans les dépenſes.

Les Chinois connoiſſent encore moins l'uſage, ou plutôt le luxe des carroſſes & des équipages de toute eſpece que nous voyons dans les principales villes de l'Europe. Tous ces chevaux raſſemblés par milliers dans nos capitales, y conſomment preſque en pure perte, le produit de pluſieurs milliers d'arpents de nos meilleures terres, qui étant cultivées en grains, fourniroient la ſubſiſtance à une grande multitude qui meurt de faim. Les Chinois aiment mieux nourrir des hommes que des chevaux.

L'Empereur & les Magiſtrats ſont portés dans les villes avec ſûreté &

dignité par des hommes ; leur marche eſt tranquille & noble, elle ne nuit pas aux hommes de pied. Ils voyagent dans des eſpeces de galeres plus commodes, plus ſûres, auſſi magnifiques, & moins diſpendieuſes que nos équipages de terre.

J'ai dit que les Chinois ne perdoient pas un pouce de terre ; ils ſont donc bien éloignés de former des parcs immenſes dans d'excellentes terres, pour y nourrir excluſivement & au mépris de l'humanité, des bêtes fauves. Les Empereurs, même les Tartares, n'ont jamais formé de ces parcs, encore moins les grands Seigneurs, c'eſt-à-dire, les Magiſtrats, les Lettrés ; une idée ſemblable ne ſauroit jamais tomber dans l'eſprit d'un Chinois. Leurs maiſons de campagne & de plaiſance même, ne préſentent partout que des cultures utiles, agréablement diverſifiées. Ce qui en fait le principal agrément, eſt une ſituation riante, habilement ménagée, où regne dans l'ordonnance de toutes les parties qui forment l'enſemble, une imitation

heureuſe du beau déſordre, du déſordre le plus agréable de la nature dont l'art a emprunté tous les traits.

Les côteaux les plus pierreux que les cultivateurs de l'Europe mettroient en vignoble, ſont forcés par le travail à rapporter du grain. Les Chinois connoiſſent la vigne dont ils cultivent quelques treilles, mais ils regardent comme un luxe & une ſuperfluité le vin qu'elle produit : ils croiroient pécher contre l'humanité, de chercher à ſe procurer par la culture une liqueur agréable, tandis que faute du grain qu'auroit produit le terrein mis en vignoble, quelque homme du peuple courroit riſque de mourir de faim.

Les montagnes même les plus eſcarpées ſont rendues pratiquables ; on les voit à Canton & d'une extrêmité de l'Empire à l'autre, toutes coupées en terraſſes, repréſentant de loin des pyramides immenſes diviſées en pluſieurs étages, qui ſemblent s'élever au Ciel. Chacune de ces terraſſes porte annuellement ſa moiſſon de quelque

eſpece de grain, ſouvent même du riz; & ce qu'il y a d'admirable, c'eſt de voir l'eau de la riviere, du canal ou de la fontaine qui coule au pied de la montagne, élevée de terraſſe en terraſſe juſqu'à ſon ſommet par le moyen d'un chapelet portatif que deux hommes ſeuls tranſportent & font mouvoir.

La mer elle-même, qui ſemble menacer la maſſe ſolide du globe qu'elle environne, a été forcée par le travail & l'induſtrie à céder une partie de ſon lit aux cultivateurs chinois.

Les deux plus belles provinces de l'Empire, celle de *Nankin* & de *Tché-kiang*, autrefois couvertes par les eaux, ont été réunies au continent, il y a quelques milliers d'années, avec un art bien ſupérieur à celui qu'on admire dans les ouvrages modernes de la Hollande.

Les Chinois ont eu à lutter contre une mer dont le mouvement naturel d'orient en occident, la porte ſans ceſſe contre les côtes de ces deux provinces, tandis que la Hollande n'a

eu à combattre qu'une mer, qui par ce même mouvement naturel, fuit toujours sensiblement ses côtes occidentales.

La nation chinoise est capable des plus grands travaux ; je n'en ai pas vu de plus laborieuse dans le monde. Tous les jours de l'année sont des jours de travail, excepté le premier destiné à se visiter réciproquement, & le dernier consacré à la cérémonie des devoirs qui se rendent aux Ancêtres.

Un homme oisif seroit souverainement méprisé, il seroit regardé comme un membre paralytique, à charge au corps dont il fait partie. Le Gouvernement du pays ne le souffriroit pas ; bien différent en cela des autres nations asiatiques où l'on n'estime guere que ceux dont l'état est de ne rien faire. Un ancien Empereur Chinois exhortant le peuple au travail, dans une instruction publique, l'avertit que s'il y a dans un coin de l'Empire un homme qui ne fasse rien, il doit y en avoir ailleurs un autre

qui souffre & qui manque du nécessaire. Cette maxime sage est dans l'esprit de tous les Chinois ; & pour ce peuple docile à la raison, qui dit une maxime de sagesse, dit une loi.

Voilà une légere esquisse du tableau général de l'agriculture des Chinois, & de leurs dispositions pour cet art. Je ne m'étendrai pas sur le détail des différentes cultures que j'ai vues dans le pays. J'observerai seulement que ces cultures sont telles, qu'elles fournissent abondamment à tous les besoins, & même à l'aisance de la plus grande population qu'il y ait au monde ; de sorte qu'avec ses laboureurs, la Chine se suffit à elle-même, & peut de son superflu faire un grand commerce au dehors.

D'après cette observation, on peut juger qu'il n'est point de contrée sur la terre où l'agriculture soit plus florissante qu'en Chine ; mais ce n'est ni aux procédés particuliers que suivent ses cultivateurs, ni à la forme de leur charrue & de leur semoir, qu'elle doit cet état florissant de sa culture,

& l'abondance qui en eſt la ſuite.

Elle la doit à ſon gouvernement, dont les fondements profonds & inébranlables furent poſés par la raiſon ſeule, en même temps que ceux du monde; à ſes loix dictées par la nature aux premiers hommes, & conſervées précieuſement de génération en génération, depuis le premier âge de l'humanité, dans tous les cœurs réunis d'un peuple innombrable, plutôt que dans des codes obſcurs, dictés par des hommes fourbes & trompeurs.

Enfin, la Chine doit la proſpérité de ſon agriculture à ſes mœurs ſimples, comme à ſes loix, également avouées par la nature & par la raiſon.

L'Empire fut fondé par des laboureurs, dans ces temps heureux où le ſouvenir des loix du Créateur n'étant pas encore perdu, la culture des terres étoit le travail le plus noble, le plus digne des hommes, & l'occupation de tous. Depuis *Fohi*, qui fut le premier chef de la nation, quelques centaines d'années après le déluge, ſi l'on ſuit la verſion des Septante, & qui

qui en cette qualité présidoit au labourage, tous les Empereurs, sans exception jusqu'à ce jour, se sont fait gloire d'être les premiers laboureurs de leur Empire.

L'histoire chinoise a conservé précieusement le trait de générosité des deux anciens Empereurs, qui, ne voyant point parmi leurs enfants, d'héritiers dignes d'un Trône, sur lequel la vertu seule a droit de s'asseoir, nommerent de simples laboureurs pour y monter après eux. Ces laboureurs firent le bonheur du monde pendant de très-longs regnes, suivant les livres chinois, & leur mémoire est dans la plus grande vénération. On sent combien d'exemples semblables honorent & animent l'agriculture.

La nation chinoise a toujours été gouvernée comme une famille dont l'Empereur est le pere. Les sujets sont ses enfants, sans autre inégalité que celle qu'établissent le mérite & les talents. Ces distinctions puériles de noblesse & de roture, d'*homme de naissance* & d'*homme de rien*, que les

loix malaisées autorisent, ne se trouvent que dans le jargon des peuples nouveaux & encore barbares, qui, ayant oublié l'origine commune, insultent sans y penser, & avilissent toute l'espece humaine. Ceux, dont le gouvernement est ancien, & remonte jusqu'au premier âge du monde, savent que les hommes naissent tous égaux, tous freres, tous nobles; leur langue n'a pas même de terme pour exprimer cette prétendue distinction des naissances. Les Chinois qui ont conservé leurs Annales depuis ces temps les plus reculés, & qui sont tous également les enfants de l'Empereur, n'ont jamais pu soupçonner une inégalité d'origine entr'eux.

De ce principe, que l'Empereur est le pere, & les sujets ses enfants, naissent tous les devoirs de la société, tous ceux de la morale, toutes les vertus humaines, la réunion de toutes les volontés pour le bien commun de la famille, par conséquent l'amour du travail, & sur-tout de l'agriculture.

Cet art est honoré, protégé, pratiqué par les Empereurs, par les grands Magistrats qui sont la plupart des fils de simples laboureurs élevés, suivant l'usage constant, par leur seul mérite aux premieres dignités de l'Empire, enfin par toute la nation qui a le bon sens d'honorer l'art le plus utile, celui qui nourrit les hommes, préférablement aux arts de moindre nécessité.

Cérémonie de l'ouverture des Terres.

Chaque année, le quinzieme jour de la premiere lune, qui répond ordinairement aux premiers jours de Mars, l'Empereur fait en personne la cérémonie de l'ouverture des terres. Le Prince se transporte en grande pompe au champ destiné à la cérémonie. Les Princes de la Famille Impériale, les Présidents des cinq grands Tribunaux & un nombre infini de Mandarins l'accompagnent. Deux côtés du champ sont bordés par les Officiers & les Gardes de l'Empereur. Le troisieme est

réservé à tous les laboureurs de la province, qui accourent pour voir leur art honoré & pratiqué par le Chef de l'Empire. Les Mandarins occupent le quatrieme.

L'Empereur entre seul dans le champ, se prosterne & frappe neuf fois la tête contre terre pour adorer le *Tien*, c'est-à-dire le Dieu du Ciel. Il prononce à haute voix une priere réglée par le Tribunal des rites, pour invoquer la bénédiction du grand Maître sur son travail & sur celui de tout son peuple qui est sa famille. Ensuite, en qualité de premier Pontife de l'Empire, il immole un bœuf qu'il offre au Ciel, comme au Maître de tous les biens. Pendant qu'on met la victime en pieces, & qu'on la place sur un autel, on amene à l'Empereur une charrue attelée d'une paire de bœufs magnifiquement ornés. Le Prince quitte ses habits impériaux, saisit le manche de la charrue, & ouvre plusieurs sillons dans toute l'etendue du champ, puis d'un air aisé, il remet la charrue aux principaux

Mandarins qui labourent successivement, se piquant les uns & les autres de faire ce travail honorable avec plus de dextérité. La cérémonie finit par distribuer de l'argent & des pieces d'étoffes aux laboureurs qui sont présents, & dont les plus agiles exécutent le reste du labourage avec adresse & promptitude en présence de l'Empereur.

Quelque temps après qu'on a donné à la terre tous les labours & les engrais nécessaires, l'Empereur vient de nouveau commencer la semaille de son champ, toujours avec cérémonie & en présence des laboureurs.

La même cérémonie se pratique le même jour dans toutes les provinces de l'Empire par les Vice-Rois, assistés de tous les Magistrats de leur département, & toujours en présence d'un grand nombre de laboureurs de la province. J'ai vu cette ouverture des terres à Canton, & je ne me rappelle pas avoir jamais vu aucune des cérémonies inventées par les hommes, avec autant de plaisir & de satisfaction que j'en ai eu à considérer celle-là.

Encouragements de l'Agriculture.

L'agriculture chinoise a bien d'autres encouragements. Chaque année, les Vice-Rois de chaque province envoient à la Cour les noms des laboureurs de bonnes moeurs, qui se sont le plus distingués dans leur culture, soit en défrichant & faisant valoir des terreins regardés comme stériles, soit en faisant rapporter davantage par une meilleure culture, un terrein anciennement mis en valeur.

Tous ces noms sont présentés à l'Empereur, qui accorde aux cultivateurs nommés, des titres honorables pour les distinguer du commun. Si un laboureur a fait quelque découverte assez importante pour qu'elle puisse influer sur l'amélioration de l'agriculture publique, ou si par quelque endroit, il mérite des égards plus distingués que les autres, l'Empereur l'appelle à Pékin, le fait voyager aux frais de l'Empire & avec dignité, le reçoit dans son palais, l'interroge sur ses talents, sur son âge, sur le nombre

de ses enfants, sur l'étendue & la qualité de ses terres, l'accable de bontés, & le renvoie à sa culture avec un titre honorable, & comblé de ses bienfaits.

Lequel est le plus heureux, ou du Prince qui se conduit ainsi, ou de la nation qui est ainsi gouvernée ?

Chez un peuple où tous sont égaux, & où tous aspirent après les distinctions, d'autant plus honorables, que le mérite seul les procure ; de tels encouragements doivent bien inspirer l'amour du travail & l'émulation pour la culture des terres.

Attention du Gouvernement chinois.

En général, toute l'attention du Gouvernement chinois est dirigée vers l'agriculture. Le soin principal d'un pere de famille doit être de penser à la subsistance de ses enfants. Ainsi l'état des campagnes est le grand objet des travaux, des veilles & des sollicitudes des Magistrats. On conçoit facilement qu'avec de telles dispositions

le Gouvernement n'a pas négligé d'assurer aux cultivateurs la liberté, la propriété & l'aisance qui sont les seuls fondements d'une bonne agriculture.

Les Chinois jouissent librement de leurs possessions particulieres & des biens qui, ne pouvant être partagés par leur nature, appartiennent à tous, tels que la mer, les fleuves, les canaux, le poisson qu'ils contiennent, & toutes les bêtes sauvages. Ainsi la navigation, la pêche & la chasse sont libres. Celui qui achete un champ, ou qui le reçoit en héritage de ses peres, en est seul seigneur & maître.

Les terres sont libres comme les hommes, par conséquent point de servis & partages, point de lods & ventes; point de ces hommes intéressés à desirer le malheur public; de ces fermiers de servis qui ne s'enrichissent jamais plus que lorsqu'un défaut de récolte a ruiné les campagnes, & réduit le malheureux laboureur à mourir de faim, après avoir sué toute l'année pour nourrir ses freres; point

de ces hommes dont la profession destructive a été enfantée dans le délire des loix féodales, sous les pas desquels naissent des milliers de procès qui arrachent le cultivateur de sa charrue pour l'envoyer dans les retraites obscures & dangereuses de la chicane, défendre ses droits, & perdre un temps précieux pour la nourriture des hommes.

Les Impôts établis à la Chine sont invariables.

Enfin, il n'y a point d'autre Seigneur, point d'autre décimateur que le pere commun de la famille, l'Empereur. Les Bonzes accoutumés à recevoir des aumônes d'un peuple charitable, seroient mal reçus à prétendre que cette aumône est un droit que le Ciel leur a donné.

La Dîme.

Cet impôt qui n'est pas exactement la dixieme partie du produit, est réglé

ſuivant la nature des terres ; dans le mauvais ſol, ce n'eſt que la trentieme partie, &c. La dixieme portion de tous les produits de la terre appartient à l'Empereur. Voilà le ſeul & unique droit impoſé ſur les terres, le ſeul tribut connu en Chine, depuis l'origine de la Monarchie ; & ce qu'il y a d'heureux, le reſpect des Chinois pour les uſages anciens eſt tel, qu'il ne ſauroit tomber dans l'eſprit de l'Empereur de vouloir l'augmenter, ni dans celui des ſujets de craindre cette augmentation.

Le peuple le paie en nature, non à des fermiers avides, mais à des Magiſtrats integres, qui en ſont les régiſſeurs naturels. Qui pourroit calculer le montant de ce tribut qui paroît ſi modique, mais qui eſt levé ſur toutes les terres d'un auſſi vaſte Empire, le mieux cultivé qu'il y ait au monde ?

Ce tribut eſt payé avec d'autant plus de fidélité, qu'on connoît l'uſage auquel il eſt deſtiné. On ſait qu'une partie de cette dîme eſt renfermée dans

des magasins immenses, distribués dans toutes les provinces de l'Empire, & réservée pour la subsistance des Magistrats & des soldats. On sait que dans le cas de disette, ces magasins sont ouverts pour rendre à un peuple qui est dans le besoin, une denrée qu'on a tirée de lui dans son abondance.

Enfin, toute la nation sait que l'autre partie de cette dîme est vendue dans les marchés publics, & que le produit en est porté fidélement dans les trésors de l'Empire, dont la garde est confiée au Tribunal respectable du *Ho-pou*, pour n'en sortir que dans les besoins communs de la famille.

Comparaison de l'Agriculture de l'Afrique & de l'Asie à celle de la Chine.

Rappellez-vous à présent ce que j'ai dit des loix, des mœurs, des usages des différentes nations de l'Afrique & de l'Asie, dont j'ai examiné l'état de l'agriculture. Comparez nation à nation, jugez si le malheureux Malabare,

ſans propriété, ſoumis au gouvernement tyrannique des Mogols; ſi un peuple d'eſclaves, la tête toujours courbée ſous le ſceptre de fer du deſpote de Siam; ſi la nation malaiſe toujours agitée & aſſervie par l'abus de ſes loix féodales, peuvent, même en poſſédant les meilleures terres qu'il y ait au monde, jouir d'une agriculture auſſi floriſſante que le peuple chinois, gouverné comme une famille, & ſoumis aux ſeules loix de la raiſon.

Je le répéterai donc avec confiance: dans tous les pays du monde, l'état de l'agriculture dépend uniquement des loix qui y ſont établies, & des mœurs, même des préjugés que ces loix donnent.

Que les hommes ſe ſont donné de peine pour ſe rendre malheureux d'un bout de la terre à l'autre! Créés pour vivre en famille, pour cultiver la terre, pour jouir par leur travail des dons infinis du Créateur, ils n'avoient qu'à prêter l'oreille à la voix de la nature; elle leur indiquoit le bonheur ici-bas. Ils ſe ſont fatigué l'eſprit pour

imaginer des institutions barbares, des législations alambiquées qui, n'étant pas conformes à la loi que chaque homme porte dans son cœur, n'étant pas faites pour des hommes, n'ont pu s'établir que par la force, en inondant la terre de sang. Ces loix une fois établies, ont continué de désoler la terre en opprimant l'agriculture, & en arrêtant la population.

Etat de l'Agriculture en Europe.

Quel spectacle pour un voyageur attentif, que l'état de la culture chez les différents peuples qui partagent la terre !

En Europe, il la voit florissante aujourd'hui chez une nation, qui pendant plusieurs siecles antérieurs étoit réduite à aller mendier sa nourriture chez des voisins qui jouissoient d'une plus grande étendue de terre & d'un climat plus heureux qu'elle. Pendant ces siecles de barbarie, la perte de sa liberté & de son droit de propriété avoit entraîné celle de sa culture ; elle n'a su

recouvrer ces deux droits naturels, & relever les fondements renversés de son agriculture, que par des atrocités & des malheurs, en faisant couler des ruisseaux de sang.

En Afrique.

L'Afrique en général, dont les contrées les plus connues anciennement, étoient regardées comme les greniers de l'univers, ne présente plus depuis la perte de sa liberté, que des terres en friche, ou mal cultivées par des esclaves.

En Amérique.

Le midi de l'Amérique, couvert de marécages, de ronces & de forêts, voit ses terres immenses, endurcies par la sueur même de ses cultivateurs dans les fers.

Le nord de cette partie du monde est habitée par de petits peuples de sauvages, misérables & sans agriculture, mais hommes, jouissants de leur

liberté, & par-là moins malheureux peut-être que la foule des nations prétendues policées, qui plus éloignées qu'eux des loix de la nature par la privation des droits qu'elle donne, font des efforts impuissants pour se procurer le bonheur, qui est l'effet d'une bonne agriculture.

En Asie.

Le vaste continent de l'Asie offre ici une région immense toute en friche, habitée par un peuple de brigands plus occupés de vol que de culture. Là, un grand Empire autrefois si florissant & si bien cultivé, aujourd'hui désolé par les guerres civiles, habité par un reste de population qui meurt de faim, faute de culture, & qui répand son sang non pour recouvrer sa liberté, mais pour changer de Tyran.

Presque toute cette belle & riche partie du monde, qui fut le berceau du genre humain, voit ses terres dans l'esclavage & ses cultivateurs enchaînés ou sous le despotisme aveugle des

Souverains qui la partagent, ou sous le joug destructeur des loix féodales.

Mais enfin l'extrêmité orientale du continent de l'Asie, habitée par la nation chinoise, donne une idée ravissante de ce que seroit toute la terre, si les loix de cet Empire étoient celles de tous les peuples. Cette grande nation agricole réunit à l'ombre de son agriculture, fondée sur une liberté raisonnable, tous les avantages différents des peuples policés & de ceux qui sont sauvages. La bénédiction donnée à l'homme dans le moment de sa création, semble n'avoir eu son plein effet qu'en faveur de ce peuple multiplié comme les grains de sable sur les bords de la mer.

Princes, qui jugez les nations! qui êtes les arbitres de leur sort, venez à ce spectacle, il est digne de vous. Voulez-vous faire naître l'abondance dans vos Etats, favoriser la multiplication de vos peuples, & les rendre heureux? voyez cette multitude innombrable qui couvre les terres de la Chine, qui n'en laisse pas un pouce

ſans culture ; c'eſt ſa liberté & ſon droit de propriété qui ont fondé une agriculture ſi floriſſante, au moyen de laquelle ce peuple heureux s'eſt multiplié comme le grain dans ſes campagnes.

Aſpirez-vous à la gloire d'être les plus puiſſants, les plus riches, les plus heureux Souverains de la terre? venez à Pékin, voyez le plus puiſſant des mortels, aſſis ſur le trône à côté de la raiſon. Il ne commande pas, il inſtruit; ſes paroles ne ſont pas des arrêts : ce ſont des maximes de juſtice & de ſageſſe. Son peuple lui obéit, parce que l'équité ſeule lui inſpire les volontés qu'il annonce. Il eſt le plus puiſſant des hommes, puiſqu'il regne ſur les cœurs de la plus nombreuſe ſociété d'hommes qu'il y ait au monde, & qui eſt ſa famille.

Il eſt le plus riche de tous les Souverains, parce qu'une étendue de ſix cents lieues de terre, du nord au ſud, & autant de l'eſt à l'oueſt, cultivée juſqu'au ſommet des montagnes, lui paie la dîme des moiſſons abondantes

TITRES
DES ARTICLES.

Fin des Articles.

DISCOURS
PRONONCÉS
PAR M. POIVRE,

COMMISSAIRE DU ROI;

L'un, à l'Assemblée générale des Habitants de l'Isle de France, lors de son arrivée dans la Colonie;

L'autre, à la premiere Assemblée publique du Conseil supérieur, nouvellement établi dans l'Isle.

A LONDRES,
Et se vend A LYON,
Chez J. DE VILLE, & L. ROSSET, Libraires, rue Merciere.

M. DCC. LXIX.

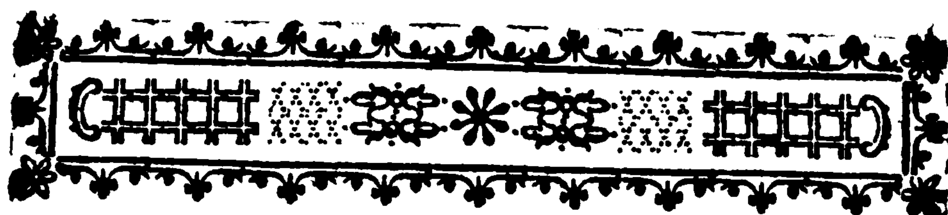

DISCOURS

Prononcé par M. Poivre, à son arrivée à l'Isle de France, aux Habitants de la Colonie, assemblés au Gouvernement.

MESSIEURS,

LEs Ordres du Roi, qui m'ont envoyé dans cette Colonie pour l'administrer en qualité de Commissaire pour Sa Majesté, me disent en termes précis de ne rien négliger de tout ce qui pourra contribuer à son bonheur.

Vous serez convaincus de l'intérêt singulier que notre Souverain & son digne Ministre prennent à la félicité des Colons de ces Isles, par l'énumération des bienfaits dont Sa Majesté vous prévient.

"Outre le nouveau Conseil supérieur que le Roi vient d'établir dans cette Isle, pour y faire régner la justice, protéger les mœurs, & punir le crime qui troubleroit l'ordre & la paix de la Colonie, Sa Majesté a créé un Tribunal Terrier, dans la seule vue de vous assurer vos propriétés au dedans.

Une légion de 3000 hommes est destinée à les défendre contre l'ennemi du dehors.

La liberté du commerce vous est accordée depuis le Cap de Bonne-Espérance, dans toutes les mers des Indes.

Les approvisionnements en denrées de l'Europe, tels que vous les demanderez vous-mêmes, vous sont assurés. Le Ministre s'est engagé d'obliger la Compagnie à vous les fournir suivant l'état de vos besoins, qui lui sera adressé annuellement.

Un tarif, arrêté par le même Ministre, modere le prix de ces denrées au plus grand avantage des cultivateurs, & prévient les monopoles dont ils ont été si souvent les victimes,

dans l'abondance par des transports considérables de troupeaux qui seront tirés de Madagascar.

Enfin, le Roi a eu la bonté de vous accorder, à vous spécialement, des Lettres-Patentes qui obligent la Compagnie de payer toutes les créances que vous avez sur elle. Vous pouvez, dès-aujourd'hui, réaliser les fruits de vos travaux passés, soit en prenant dans les magasins de la Compagnie, pour les papiers dont vous êtes porteurs, les marchandises dont vous aurez besoin, soit en vous faisant délivrer des lettres de change, qui vous seront payées à trois mois de vue, en contrats.

Vous serez encore plus sensibles à cette marque distinguée de la protection du Roi, lorsque vous saurez que les malheurs de la derniere guerre ont laissé la Compagnie des Indes dans un délabrement difficile à réparer; que cette Compagnie a fait les plus grands efforts pour renvoyer à des temps plus heureux, & peut-être très-éloignés, le paiement de vos créances sur elle;

Obéissez donc avec tout le transport de la reconnoissance & de l'intérêt à un commandement si doux à remplir, si digne de la bonté de notre Auguste Monarque. Rendez-vous heureux, en cultivant vos terres avec plus d'ardeur & plus d'intelligence que vous ne l'avez fait jusqu'à présent. Pensez que vous êtes tout à la fois les défenseurs & les nourriciers de cette Colonie pendant la paix.

Vous êtes plus : pendant la guerre, la Patrie vous regarde comme les défenseurs de nos comptoirs des Indes & les nourriciers des escadres, ainsi que des troupes qui vous seront envoyées, tant pour défendre vos propriétés, que pour protéger notre commerce national en Asie.

Jusqu'ici chaque Colon, aveuglé par son intérêt privé, n'a regardé cette Colonie que comme un lieu de passage, & ne s'est attaché qu'aux moyens de faire une rapide fortune par toutes sortes de voies, pour retourner promptement en France.

Permettez-moi de vous le dire,

près ; ils vous diront que des douze mois de l'année, qui dans cette Isle sont un printemps continuel, en France on en passe six dans la douleur : la nature entiere n'y offre que des objets tristes, & paroît dans un état de mort, frappée de la malédiction du Ciel. L'humanité accablée des besoins que la rigueur du froid multiplie, y est pendant ces six mois assaillie de rhumes, de goutte, de rhumatismes, de fluxions de poitrine, & d'une foule de maladies très-rares, ou inconnues dans l'heureux climat de cette Isle.

Ils vous diront que si l'on veut acheter une terre, soit pour assurer son revenu, soit pour se livrer aux charmes de l'agriculture, on en est bientôt dégoûté par le peu de rapport du sol de France comparé avec celui des terres de notre Isle. Là, des terres usées ne produisent qu'à force de travail, d'engrais & de dépenses. On retire dans les bons terreins deux récoltes en trois années ; & quelles récoltes, en comparaison de chacune de celles que votre sol vous fournit

Je n'exagere rien, votre intérêt seul me dicte les vérités que je vous rappelle. Vous devriez les connoître aussi-bien que moi; mais une longue absence vous les a fait oublier, comme la santé, ou la prospérité continuelles font oublier facilement & les maladies, & les malheurs innombrables qui affligent l'humanité.

Revenez donc de l'erreur dans laquelle vous étiez tombés. Attachez-vous à une Colonie, où le climat, la situation, le sol, l'aisance, la liberté, tout concourt à votre bonheur. Elevez aujourd'hui vos ames au dessus du vil intérêt qui vous aveugloit.

Reconnoissez la dignité de votre position. Vous êtes entre la métropole & les ports de l'Asie, où elle fait son commerce pour assurer de ce côté ses intérêts. La Patrie qui vous regarde avec tendresse, compte sur vous, comme sur des sentinelles avancées, pour aider à ses opérations. Votre devoir, votre intérêt, votre gloire sont de garder votre poste, de procurer avec ardeur des subsistances abondantes

pour vos freres navigateurs qui vous rendent, à vous particuliérement, en même temps qu'à notre pays les secours les plus fatigants & tout à la fois les plus utiles.

En portant la culture de vos terres à sa plus grande perfection, vous remplirez les vues de la Patrie ; vous reconnoîtrez ses bienfaits ; vous en mériterez de nouveaux.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que le Gouvernement a vu avec indignation ces dernieres émigrations d'une multitude de Colons qui ont emporté en France des fortunes énormes, faites dans des temps également malheureux & à la nation qui s'est épuisée pour soutenir cet établissement, & à la Colonie elle-même qui, malgré tant de dépenses, loin d'être en état de fournir les secours qu'on devoit en attendre, s'est vue dans la plus cruelle détresse.

Si ces fortunes étoient provenues de la culture des terres, si elles avoient été faites en fournissant à nos escadres des vivres abondants qui les eussent

mises dans le cas de défendre nos comptoirs de l'Asie, alors elles eussent été utiles à la nation, le Ciel & la terre se seroient réunis pour les bénir & les approuver. Mais ces fortunes ont été faites la plupart aux dépens de la Patrie, dont elles ont augmenté les malheurs.

Est-ce donc pour enrichir promptement quelques particuliers, quelques sang-sues publiques, que l'Etat entretient à grands frais, à quatre mille lieues de ses ports, une Isle qui est un gouffre capable d'engloutir seul tous ses trésors, sans améliorer sa situation? Plus de soixante millions ont été dépensés dans cette Isle, depuis sa prise de possession. Où trouverons-nous ici l'emploi d'une somme si immense? En quoi l'Isle de France est-elle aujourd'hui, à proportion de tant de dépenses & de tant de travaux, plus utile à l'Etat, qu'elle ne l'étoit, lorsque les premiers François y mirent le pied.

Si cette Isle produit aujourd'hui quelques grains nourriciers, si on y trouve quelques troupeaux en petit

nombre, ces productions dédommagent-elles l'Etat, non seulement de ses dépenses, mais de la perte immense de ses bois & de la détérioration qui en est la suite.

Des hommes avides & ignorants, ne pensant que pour eux-mêmes, ont ravagé l'Isle, en détruisant les bois par le feu; empressés de faire aux dépens de la Colonie une fortune rapide, ils n'ont laissé à leurs successeurs que des terres arides, abandonnées par les pluies, & exposées sans abri aux orages & à un soleil brûlant.

La nature a tout fait pour l'Isle de France; les hommes y ont tout détruit. Les forêts magnifiques qui couvroient le sol, ébranloient autrefois par leurs mouvements les nuages passagers, & les déterminoient à se résoudre en une pluie féconde: les terres qui sont encore en friche, n'ont pas cessé d'éprouver les mêmes faveurs de la nature; mais les plaines qui furent les premieres défrichées, & qui le furent par le feu, sans aucune réserve de bois, pour conserver au moins de

l'abri aux récoltes, & une communication avec les forêts, sont aujourd'hui d'une aridité surprenante, & par conséquent beaucoup moins fertiles ; les rivieres mêmes considérablement diminuées ne suffisent pas toute l'année à abreuver leurs rives altérées : le Ciel, en leur refusant les pluies abondantes ailleurs, semble y venger les outrages faits à la nature & à la raison.

Presque toutes les terres de cette Isle sont concédées sans économie, sans discernement, sans principes ; mais enfin elles sont concédées, & toutes ces terres peuvent à peine nourrir leurs habitants.

Encore quelques années de destruction, & l'Isle de France ne sera plus habitable ; il faudra l'abandonner.

Voilà donc quel est le fruit de ces dépenses énormes que l'Etat fait depuis quarante années pour l'établissement de cette Colonie.

Les trésors de la France, Messieurs, sont le fruit sacré des travaux, des sueurs & du sang de nos Concitoyens. Assez & trop long-temps ils ont été employés

paix, & pendant la guerre. Vos propriétés & vos fortunes devenues utiles à l'Etat, en seront efficacement protégées ; & soyez bien assurés que vous ne manquerez pas de défenseurs, dès que vous vous serez mis en état de les nourrir.

Que ce jour soit donc l'heureuse époque du rétablissement de la Colonie. Sensibles aux bienfaits dont Sa Majesté vous comble aujourd'hui, livrez vous aux généreux transports d'une émulation patriotique ; que vos terres devenues libres, & cultivées avec plus d'ardeur & d'intelligence, vous rapportent de plus abondantes récoltes, qui seront tout à la fois la richesse de l'Etat, & la vôtre.

Que les terres en friche soient mises de toute part en valeur, mais qu'elles soient défrichées avec la plus grande économie des bois ; que ces terres nouvellement défrichées par petites portions, restent séparées & bordées par quelques toises d'arbres de haute-futaie, qui, en garantissant vos moissons de la fureur des vents,

conserveront à tout votre sol une fraîcheur & une communication salutaire avec les forêts. Je vous ferai savoir successivement les intentions du Roi, tant sur la maniere de défricher, qui sera la seule permise à l'avenir, que sur les moyens de replanter avec succès des bois dans les terres anciennement dévastées par le feu.

Qu'une partie de vos terres soit mise en pâturages pour la nourriture de vos bestiaux; car je vous préviens que les troupeaux qui vont être transportés de Madagascar par les flûtes du Roi, seront distribués exclusivement à ceux des Colons qui auront formé des pâturages, & en proportion de l'étendue de leurs savannes.

Que toute autre culture cede aujourd'hui pour un temps à celle des grains nourriciers. L'Etat ne vous demande encore ni café, ni coton. Les hommes qu'il enverroit à votre défense, n'en vivroient pas : vous êtes trop éloignés de la Métropole, pour qu'elle puisse, en vous envoyant des défenseurs, vous envoyer en

même temps de quoi les nourrir.

Tandis que les flûtes du Roi iront nous chercher au dehors des ressources pour nous mettre dans l'abondance, tandis que les vaisseaux de la Compagnie & les armateurs particuliers seront occupés à nous apporter de toute part les denrées que notre Isle ne nous fournit pas, que tout François soit ici cultivateur & soldat; remuons cette terre excellente; tirons de son sein fécond les richesses qu'elle offre à notre travail; montrons à toutes les nations jalouses de notre bonheur, & qui nous accusent d'inconstance & de légéreté, que les François sont capables de former une Colonie puissante, quand la Patrie les anime de ses regards.

Commençons par nous mettre dans la plus grande abondance possible de denrées: le temps viendra bientôt auquel vous pourrez vous livrer à la culture de quelques objets de richesses; alors l'abondance bien établie vous en assurera la jouissance; alors vous serez riches & puissants: autrement,

vos richesses seroient incertaines & précaires, parce que vous seriez sans puissance. Elles ne serviroient qu'à attirer sur vous les forces de l'ennemi, qui ne verroit dans cette Colonie qu'une proie facile à enlever.

MM. les Cultivateurs, vous êtes les colonnes de cet établissement; il est fondé sur l'agriculture nourriciere, & il ne sauroit avoir un meilleur fondement. Les travaux auxquels vous vous livrez, sont par toute la terre les plus nobles & les plus honorables de ceux qui peuvent occuper l'homme. Partout, ils intéressent le genre humain, qui sans eux ne sauroit subsister.

Ici, vous exercez, comme tous les Cultivateurs du monde, les fonctions sublimes non seulement de coopérateurs de la Providence, de bienfaicteurs de l'humanité, mais de plus celles de soutiens de la Patrie, de protecteurs de ses établissements en Asie. Toutes ses espérances de ce côté-là sont fondées sur l'activité, sur l'intelligence & le succès de vos opérations. Votre position est telle, que les pertes

que vous éprouverez dans vos cultures, seront des pertes pour l'Etat. Vos richesses & l'abondance de vos récoltes combleront ses voeux.

Dans une telle position, vous devez compter sur tous les égards, sur toutes les préférences du Gouvernement. Les bienfaits multipliés que je vous ai annoncés aujourd'hui de sa part, vous seront tout à la fois un motif pour les mériter, & un gage de ceux auxquels vos services vous donneront droit de prétendre.

Animé de son esprit, & dépositaire de sa confiance, je vous offre tous les secours que vous pouvez réclamer. L'autorité qui m'est confiée, ne sera employée que pour favoriser vos travaux.

Comme, malgré la droiture de mes intentions, je pourrois me tromper dans les moyens, je compte trouver en vous les lumieres dont j'aurai besoin pour vous être utile. Je vous demande avec instance vos conseils pour porter cette Colonie au plus haut degré d'abondance & de prospérité.

Ne craignez pas, Messieurs, de me fatiguer, de m'importuner; mon temps est à vous. Je ne suis venu ici que pour servir le Roi, en contribuant de toutes mes forces à votre bonheur. Instruisez moi hardiment de mes erreurs, soyez persuadés qu'elles seront involontaires. Faites moi voir ce que mes seules lumieres ne me feroient pas connoître, je me ferai un devoir de recevoir vos avis, de les discuter avec vous & d'y acquiescer, dès que la justice, les intérêts du Roi & les vôtres s'y trouveront réunis.

Après une déclaration aussi sincere de notre part, si votre agriculture trouve encore quelques obstacles; si quelques abus, quelques désordres en arrêtent les progrès ; si le mal se perpétue ; si tout le bien qu'il est possible de faire, ne se fait pas ; enfin, si la Colonie ne parvient pas au plus haut degré de félicité auquel elle puisse parvenir, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Que pouvons-nous vous offrir de plus pour votre utilité particuliere & pour l'avantage public, que toute la force

de l'autorité dont nous ſommes dépoſitaires ?

Nous vous déclarerons dans le temps les Ordres du Roi au ſujet des Paroiſſes à établir dans cette Iſle, ſur l'entretien des Miniſtres de la Religion, ſur l'ouverture & la réparation des chemins, ſur la police de vos eſclaves, enfin ſur les différents objets de notre adminiſtration. Nous examinerons avec MM. les Syndics de chaque quartier, nous diſcuterons tous ces objets ; & comme l'intention de Sa Majeſté eſt de vous favoriſer en tout, que le but de notre adminiſtration eſt de n'agir que pour le bonheur de ceux qui y ſont ſoumis, nous n'exigerons de vous que ce que la juſtice, la raiſon & votre intérêt bien connu en exigeroient ſans l'autorité. Mais nous ne pouvons renvoyer à un autre temps de vous notifier les intentions du Roi en faveur de vos eſclaves. L'humanité me preſſe de vous en parler dès-aujourd'hui.

L'Iſle de France ſituée ſous un ciel tempéré, fondée ſur l'agriculture, le plus

plus noble & le plus utile de tous les arts, établie pour servir d'asyle à nos navigateurs; & de boulevard à nos possessions en Asie, devoit n'être cultivée que par des mains libres. Une telle Isle ne devoit avoir pour cultivateurs que des hommes armés, capables de la défendre. Ses Colons devoient être des citoyens tirés de la classe des laboureurs de la Métropole; ils eussent été ses défenseurs redoutables, & tout à la fois les protecteurs de notre commerce des Indes.

La premiere attention du Législateur d'une telle Colonie devoit être sur-tout d'y établir des mœurs frugales, si favorables à l'agriculture; de ces mœurs simples, mais nobles & austeres, devant lesquelles le vice tremble & disparoît; de ces mœurs qui agrandissent la sphere de l'ame, font germer en elle les grandes vertus, & la portent aux belles actions. Or, de telles mœurs ne se trouvent jamais que là où est la liberté & le travail. Rien ne leur est si opposé que la servitude; elle dégrade l'homme, & après

avoir avili l'esclave, elle tend à énerver le Maître, à le corrompre, à l'enchaîner sous le joug honteux de l'orgueil, de la dureté & de tous les vices.

Une Isle aussi importante ne pouvoit manquer d'être jalousée par les nations rivales de notre puissance ; elle étoit exposée à être attaquée à chaque guerre, & trop éloignée de la Métropole, pour en recevoir des secours prompts. Il ne convenoit donc pas d'y multiplier de malheureux esclaves, qui, n'ayant rien à perdre, & ayant tout à espérer d'une révolution, ne pouvoient, dans un cas d'attaque, qu'embarrasser fort ses défenseurs.

Nous ignorons sur quels principes l'ancienne Direction de la Compagnie a pu se déterminer, contre la nature des choses, à recourir aux bras des esclaves pour mettre cette Isle en valeur.

Quoi qu'il en soit, le mal est fait ; mais heureusement il n'est pas sans remede.

Vous préviendrez, Messieurs, tous

les maux que traîne après soi l'esclavage introduit dans cette Isle, en suivant exactement l'esprit de la Loi qui a permis aux François d'avoir des esclaves dans leurs Colonies.

Cette Loi qui, depuis le dernier siecle seulement, tolere parmi nous un usage inhumain, anciennement établi chez des peuples barbares, contre le droit naturel, ne se tolere, qu'à condition que ces malheureux esclaves, dépouillés, autant qu'il est en nous, de leur qualité d'hommes, seront instruits par leurs Maîtres, & éclairés des lumieres de la Foi. Notre Religion simple, en les adoptant au nombre de ses enfants, leur rendra au-delà de ce qu'ils auront perdu. Ses vérités consolantes leur feront supporter avec patience la rigueur de leur sort. Encouragés par les promesses si dignes du Pere commun des hommes, qui assurent la plus haute récompense aux malheureux qui pleurent, ils serviront leurs Maîtres avec fidélité, comme leurs bienfaicteurs; &, malgré les horreurs de l'esclavage, ils pourront

être heureux, en conservant cette liberté précieuse de l'ame que le vice seul peut enlever.

La même Loi exige encore que le Maître favorise le mariage parmi ses esclaves, qu'il les nourrisse, les habille, & les traite avec humanité. Quand la nature parle, est-il donc besoin d'une loi positive ? Se trouveroit-il dans cette Colonie des Maîtres assez dénaturés, pour que l'autorité y fût obligée de recourir à la Loi pour venger la nature ? Que de tels hommes, s'il s'en trouve, rentrent un instant en eux-mêmes ! Qu'ils écoutent le cri touchant & terrible de l'humanité, ils seront bientôt honteux & punis de leur barbarie !

Nous sommes persuadés que le plus grand nombre des Colons de cette Isle, sont à cet égard au dessus de tout reproche.

On assure néanmoins qu'il y a dans la Colonie beaucoup d'anciens esclaves que leurs Maîtres n'ont point encore pensé à instruire des vérités de la Religion ; qu'il est des Maîtres qui

non seulement ne favorisent pas les mariages, mais qui s'y opposent; qu'il en est qui ne leur fournissent d'autre nourriture que les racines caustiques & vénéneuses du songe qu'ils leur permettent d'aller arracher sur les bords des rivieres; que plusieurs Maîtres les surchargent sans pitié, de travail.

Qu'enfin on voit dans l'Isle beaucoup de ces malheureux qui ne sont point habillés, & que l'on en compte plus de six cents que les mauvais traitements ont rendu fugitifs dans les bois.

Si de tels rapports étoient vrais, malgré ce que je dois en penser d'après ce que j'ai vu autrefois moi-même, lorsque j'ai vécu parmi vous, les mœurs de cette Colonie auroient bien changé; & nous vous déclarons, Messieurs, que dans ce cas nous ferons valoir toute la sévérité des Loix pour protéger & venger l'humanité outragée: pourrions-nous faire un meilleur usage de notre autorité?

N'oublions jamais que le seul moyen de prévenir les malheurs dont l'intro-

duction des esclaves menace cette Colonie, est d'être juste & bienfaisant envers ces malheureux, de favoriser par les mariages la multiplication de ces ouvriers devenus nécessaires. Des esclaves bien traités serviront toujours bien leurs Maîtres & pendant la paix, & pendant la guerre; ils ne chercheront ni à fuir dans les bois, ni à déserter chez l'ennemi. Attachés à la Religion catholique, ils le seront à notre nation; ils se croiront François; ils auront en horreur toute autre Religion, & craindront de tomber sous la puissance d'une nation hérétique; mais il faudra beaucoup d'instructions, pour faire prendre à leur esprit cette tournure avantageuse.

¶ Leurs enfants regarderont la maison du Maître comme la maison paternelle, & l'Isle comme leur Patrie.

¶ Quelle situation plus délicieuse que celle d'un Maître bienfaisant, qui vit sur sa terre au milieu de ses esclaves, comme au milieu de ses enfants; qui les voit autour de lui, deviner ses volontés & prévenir sa parole, pour

les exécuter avec ardeur ; qui voit des peres & meres sains & robustes lui apporter annuellement le premier sourire du fruit de leur amour, comme des prémices dus au Pere commun de tous ses serviteurs. Ils craignent son absence, autant que d'autres malheureux craignent la présence d'un Maître impitoyable ; lorsqu'il reparoît au milieu d'eux, il est comme l'astre bienfaisant qui réjouit toute la nature d'un de ses regards. Il trouve tout dans le plus grand ordre, & ne voit autour de lui que des hommes empressés, gais & contents.

De tels esclaves vaudront des hommes libres. Loin d'être dangereux à leurs Maîtres, dans le cas d'une invasion de la part de l'ennemi, ils seront au contraire de très-bons défenseurs de la Colonie ; & je suis persuadé que tous les bons Maîtres de l'Isle compteroient en pareil cas sur l'attachement de leurs esclaves.

Vous voyez donc, Messieurs, que la nature, la raison, la Religion, votre intérêt & celui de la Colonie, votre

propre bonheur, tout vous parle plus fortement que la Loi elle-même, en faveur de ces infortunés.

Mais de tous les maux auxquels cette Isle a été exposée par l'introduction des esclaves, le plus dangereux & le plus funeste à son bonheur, seroit sans contredit la corruption des mœurs, suite trop naturelle & du pouvoir contre nature que le Maître a sur ses esclaves, & de l'avilissement forcé de tous ces êtres créés pour être libres, & qui ne le sont pas.

La Loi a eu pour objet de prévenir un si grand malheur, non seulement en ordonnant d'instruire les esclaves dans les maximes pures de la Morale chrétienne, mais encore en prononçant des peines séveres contre le Maître qui abuseroit de son autorité pour séduire sa jeune esclave. Elle a fait plus : elle a défendu l'affranchissement des enfants qui naîtroient d'un tel concubinage, dans l'espérance qu'un Maître trop aveuglé par sa passion pour voir ce qu'il doit à Dieu, à soi-même, à l'exemple & à la fidélité conjugale,

feroit au moins arrêté par la crainte si naturelle d'avoir des enfants très-certainement malheureux.

Les mœurs sont l'accomplissement de tous les devoirs naturels, religieux & civils. Cet accomplissement est l'ordre moral, sans lequel aucune société ne sauroit être heureuse, ni même subsister un certain temps. La vertu n'est autre chose que l'amour & la pratique de cet ordre.

Si les grands Empires & les Royaumes les mieux fondés en ont besoin pour conserver leur existence ; s'ils sont foibles ou puissants ; s'ils prosperent, ou s'ils touchent à leur ruine, suivant que les mœurs y sont plus ou moins conservées, que sera-ce donc d'une Colonie, espece de société isolée, naissante & foible par sa nature ? Chez un grand peuple, on s'appercevra moins de l'influence funeste qu'aura sur la masse générale le défaut des mœurs parmi une multitude de particuliers.

Dans la distribution immense des différents états qui constituent ces

grandes sociétés, il en est toujours quelques-uns de privilégiés, dans lesquels la vertu se plaît, se conserve davantage, & semble même se naturaliser. Cet heureux levain n'attend souvent qu'une circonstance favorable pour rendre à la masse une fermentation salutaire qui la rétablira dans sa premiere valeur.

Mais dans une Colonie qui ne peut être regardée que comme une famille, dès que les mœurs manquent dans une partie des individus qui la composent, la contagion de l'exemple gagne presque en un instant toute la circonférence du cercle qui la renferme, bientôt tout est corrompu, & une telle société est condamnée à périr dès son berceau.

Ne cherchons pas, Messieurs, à nous faire illusion sur les causes de l'état de langueur & d'inertie dans lequel se trouve encore cette Colonie, malgré les sommes immenses qu'elle a coûté à l'Etat depuis près d'un demi-siecle qu'on a commencé à l'établir.

Son climat tempéré donne peu de

besoins ; l'air y est salubre & favorable à la population ; le sol en est le plus fertile que l'on connoisse dans le monde, & le mieux arrosé ; en faisant gratter simplement la terre deux fois l'année, vous y recueillez annuellement deux moissons abondantes. Si une telle Isle est encore sans forces ; si les premiers esclaves qui y furent introduits, y ont si peu multiplié, qu'il faille sans cesse y en apporter de nouveaux ; si l'Isle n'est pas encore en état de nourrir ses habitants & de fournir des vivres au petit nombre de vaisseaux qui y abordent, nous ne pouvons nous en prendre au physique du climat : tout nous dit qu'il ne sauroit y être meilleur.

Si nous examinons les causes morales, nous voyons que depuis l'établissement de cette Colonie, toujours languissante, il en est sorti une multitude prodigieuse de fortunes énormes ; si ces fortunes avoient été le produit des cultures, ces cultures existeroient encore, & l'Isle ne seroit pas dans l'état de foiblesse où nous la trouvons.

D'où sont donc sorties tant de fortunes subites, dans une Isle qui semble ne produire encore que des bois & des pierres ? Vous le savez, Messieurs, & je n'ajouterai aucune réflexion à ce sujet.

Si nous examinons l'état de la Religion dans cette Isle, nous serons au premier coup d'œil indignés de voir que l'établissement principal de la Colonie est encore, pour ainsi dire, sans un Temple destiné au culte public ? *Une indifférence aussi honteuse avilit* sans doute notre nation aux yeux des étrangers qui abordent ici ; mais elle annonce de plus une autre indifférence bien effrayante pour tout Patriote qui s'intéresse au bonheur de cette Colonie.

Si nous examinons les mœurs particulieres, un luxe étonnant se présente à nos yeux.

Quoi, le luxe ! le luxe le plus scandaleux dans une Isle qui manque de pain, & qui n'a aucun objet de commerce. Ah ! Messieurs, n'en cherchons pas davantage, & convenons franche-

ment que si cette Colonie est misérable, si avant même d'avoir existé, elle est sur son déclin, elle doit l'attribuer non au physique du climat, mais à la corruption des mœurs, aux vices d'une partie de ses habitants.

Par toute la terre, le premier âge d'un peuple est l'âge des mœurs & de la vertu. Les mœurs amenent la force & la puissance, la puissance produit les richesses ; de celles-ci naît le luxe qui perd les mœurs & la nation, à moins que des Loix sages ne préviennent un si grand malheur.

Dans cette Isle, l'ordre des vicissitudes humaines est changé : le luxe & la corruption ont devancé leurs causes.

Une Colonie qui n'a jamais eu ni puissance, ni richesse, qui est énervée par un luxe extravagant, égal à celui des peuples les plus riches, est dans l'ordre moral le phénomene le plus monstrueux.

En vain croirons-nous, Messieurs, pouvoir, à force de travaux, rétablir cette Colonie, y amener la force, la

puissance, la richesse & le bonheur; si nous ne commençons par y rétablir les mœurs. Sans elles, sans la vertu, tous nos efforts, tous nos travaux mêmes tourneront contre nous; ils ne serviroient qu'à attirer les forces de l'ennemi, & qu'à lui préparer une conquête facile.

Intimement convaincu de cette vérité qui nous effraie, nous avons recours à vous, MM. les Colons; votre état de cultivateurs vous attache à des occupations qui donnent naturellement des mœurs *simples*, frugales & innocentes. C'est au milieu des travaux champêtres que la vertu se plaît à exercer son empire. Plus vous tenez à la Colonie par vos propriétés, plus vous êtes intéressés à défendre les droits de la vertu qui seule peut la rendre heureuse, puissante, invincible: vous en êtes les vrais soutiens, toute l'espérance de la Patrie est encore ici en vous.

Qu'une noble émulation s'empare donc aujourd'hui de tous les cœurs; que tout se renouvelle dans cette Isle;

qu'à ce luxe insensé qui énerve les ames, vous fassiez succéder ce luxe d'aisance qui donne de la vigueur, & inspire la confiance & le courage.

C'est à vous à donner l'exemple de l'attachement le plus inviolable à tous les devoirs que prescrivent la nature, la Religion & la société. Votre exemple gagnera tous les autres habitants libres ou esclaves. Alors vous verrez la Colonie faire des progrès rapides; alors toutes les familles qui la composent, n'en feront plus qu'une, heureuse au dedans & redoutable au dehors.

Alors les vues de la Patrie seront remplies, & vous serez mis au nombre de ses enfants les plus chéris.

Alors le Ciel répandra ses bénédictions sur des cultures exercées par des mains pures & innocentes, & vous serez dans la plus grande abondance.

Alors la renommée publiant partout votre bonheur & votre vertu, quel ennemi seroit assez téméraire pour oser tenter une descente sur une

Isle habitée par un peuple nombreux, cultivateur & guerrier, protégé du Ciel, & que sa vertu rendroit invincible par l'union de tous ses membres, par la force qu'elle donne, par le courage qu'elle inspire?

DISCOURS

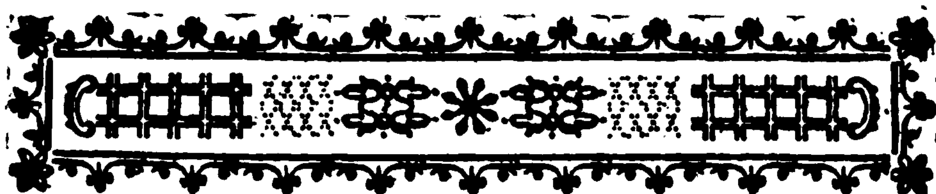

DISCOURS

Prononcé à la premiere Assemblée publique du nouveau Conseil supérieur de l'Isle de France, le 3 Août 1767, par M. POIVRE, Commissaire pour Sa Majesté, aux Isles de France & de Bourbon, & Président des Conseils supérieurs qui y sont établis.

MESSIEURS,

UN nouvel ordre de choses se présente aujourd'hui dans cette Colonie. Notre Isle de France, située sous un ciel heureux, offrant un sol excellent, avec deux bons Ports à l'entrée de la mer des Indes, promit, dès la premiere connoissance qu'on en eut, les plus grands avantages à notre navigation & à notre commerce en Asie ; mais par son éloignement de la Métropole, elle parut ne convenir qu'à ce seul objet.

En conséquence, le Gouvernement

D

avoit remis, dès l'origine, la propriété de cette Isle dans les mêmes mains qui étoient dépositaires de notre commerce national aux Indes Orientales.

Ce fut donc la Compagnie des Indes qui fonda cette Colonie. Elle seule en a dirigé la culture ; elle seule l'a administrée jusqu'à ce jour, par des Gouverneurs de son choix & par un Conseil tout à la fois d'administration, de justice & de commerce.

Le véritable objet de cette Colonie, qui devoit être une Colonie nourriciere & de force, a été manqué dès le premier pas que la Compagnie a fait pour son établissement, par l'introduction des esclaves. Une Isle aussi éloignée de la Métropole, sous un climat tempéré, peuplée dans la vue de protéger nos comptoirs de l'Asie, devoit n'être cultivée que par des mains libres. Ses Colons devoient être tout à la fois ses seuls défenseurs & les protecteurs de notre commerce oriental.

Il seroit difficile de dire dans quelles vues & sur quels principes elle fut

d'abord fondée, sur quels principes elle a été administrée par l'ancienne direction de la Compagnie, tant elle a éprouvé de variations, soit par les ordres souvent contradictoires qui lui sont arrivés successivement de la Métropole, soit par le peu de suite & de liaison des différents plans formés pour son établissement.

Tantôt abandonnée, tantôt secourue avec une espece de profusion, souvent ébranlée jusques dans ses fondements, suivant le génie des différents partis qui dominoient les uns après les autres dans la direction de la Compagnie; cette Colonie dans tous les temps a plus perdu par les erreurs de ceux qui l'ont administrée, & par les secousses de leurs passions, qu'elle n'a gagné dans les intervalles heureux où la Compagnie paroissoit s'occuper de son bonheur. Ces intervalles ont été courts, & les secours accordés n'ont pas été soutenus, ou ont été abandonnés au hazard, souvent livrés à des mains infidelles, & toujours consommés sans vues, sans principes,

sans un plan convenu & bien établi.

Enfin, après des dépenses énormes faites pendant près de quarante années, cette Isle, qui devoit être le point d'appui de nos comptoirs dans les Indes, qui devoit y assurer notre commerce & fournir une ressource abondante à nos escadres, s'est vue affamée, & comme anéantie par ces mêmes escadres. Hors d'état de pouvoir envoyer le moindre secours à nos comptoirs attaqués & enlevés; bientôt menacée elle-même par un ennemi qu'elle auroit dû contenir, *elle en fût* peut-être devenue la proie, si ses pavillons s'y fussent présentés.

Les bévues, les infidélités, le désordre, les malheurs & les besoins qui en sont la suite, se sont multipliés ici à un tel point, que la nouvelle administration de la Compagnie, assez courageuse pour oser entreprendre de relever un édifice, qui ne lui a été remis que s'écroulant de toutes parts, a désespéré, d'après les calculs les plus exacts, de pouvoir soutenir plus longtemps cette Colonie. Comment, en

effet, après les malheurs & les déprédations de la guerre derniere, eût-elle pu conserver une Isle qui, malgré les dépenses énormes faites jusqu'à ce jour pour son établissement, ne présentoit encore que des besoins plus immenses à satisfaire.

Le Roi, protecteur né de tout ce qui est le bien général de la Patrie, a repris par son Edit du mois d'Août 1764, la propriété de ces Isles, tant pour décharger la Compagnie d'un fardeau qui étoit au dessus de ses forces, que pour établir & conserver aux frais de son Trésor Royal une Isle importante, nécessaire à la sûreté de notre commerce & de notre navigation en Asie, & sur-tout pour protéger efficacement ses fideles sujets qui y sont établis.

Les Isles de France & de Bourbon sont donc aujourd'hui des Colonies Royales, réunies au département général de la Marine, pour être gouvernées à l'instar de toutes les Colonies que nous possédons en Amérique.

Le Ministre respectable, chargé par

le Roi, de cette partie essentielle de l'Administration publique, est devenu leur protecteur immédiat. Depuis cet heureux instant, *M. le Duc de Praslin*, touché de l'état de langueur & d'abandon dans lequel il a été informé qu'étoit cette Colonie, s'est occupé principalement des moyens de la rétablir.

Vous pouvez juger, Messieurs, de la justesse de ses vues patriotiques, de l'efficacité de sa protection & de son affection paternelle pour ces Isles, par tout ce que vous voyez aujourd'hui, & *sur-tout par la sagesse des* Edits, des Réglements & des Ordonnances que vous venez d'enrégistrer.

Lorsqu'il a été question de pourvoir à la défense de ces Isles, *M. le Duc de Praslin* a pris les Ordres du Roi pour créer une Légion consacrée à cet objet seul. Il en a confié le commandement général à un Officier recommandé par son seul mérite, d'une expérience consommée, & celebre par la victoire glorieuse qu'il a remportée en Canada sur le *Général Braddock*. Un tel Commandant est bien fait pour être respecté

& pour gagner toute notre confiance.

Après avoir ainsi pourvu à la défense de nos Isles contre l'ennemi du dehors, *M. le Duc de Praslin* n'a plus pensé qu'à établir le bonheur au dedans. Par une suite de ses dispositions bienfaisantes, qui n'ont eu d'autre objet que le plus grand avantage des habitants de ces Colonies, le commerce particulier est rendu libre depuis le Cap de Bonne-Espérance exclusivement. La Compagnie, toujours privilégiée pour son commerce des Indes en France, a conservé le droit de fournir seule ces Isles de marchandises de l'Europe; mais ce privilege même, qui dans des mains moins pures que celles qui le tiennent aujourd'hui, pourroit dégénérer en monopole, a été soumis à un tarif qui le rend plus utile à la Colonie, que ne le seroit la liberté même la plus étendue.

Les terres de ces Isles étoient cidevant dans la servitude, sous le joug de la Compagnie. Les redevances & les droits de lods & ventes auxquels elles étoient sujettes par le titre même

des *Concessions*, en rendoient la propriété incertaine & précaire. Disons mieux : la Compagnie, en feignant de concéder ces terres, s'en étoit réservé la propriété réelle. Les Concessionnaires n'étoient guere que des usufruitiers, puisqu'à chaque mutation il falloit racheter ce qu'on avoit cru être son bien, & cela à un prix proportionné, non à la valeur primitive de la terre concédée, mais aux dépenses que le faux propriétaire abusé avoit faites pour en améliorer le sol.

Excusons néanmoins l'ancienne administration de la Compagnie, qui, dans cette espece de contrat le plus usuraire que l'esprit humain en son délire ait jamais imaginé, paroissoit autorisée par des abus semblables, malheureusement trop établis dans notre Patrie, & sortis anciennement du cahos de nos loix féodales.

Mais applaudissons à la ferme générosité du Ministre qui, s'élevant au dessus des préjugés de sa nation, a rendu hommage à la simplicité du droit naturel, en affranchissant de toute

espece

espece de servitude les terres de ces Colonies, qui désormais seront libres comme les braves Colons qui les possedent.

Loin donc de nos heureux climats cet axiome moderne : *point de terre sans Seigneur ;* axiome destructeur, ruineux pour l'agriculture, source inépuisable de trouble & de procès.

Graces à l'équité du Roi & du Ministre bienfaisant qui gouverne & protege ces Isles, celui-là y sera vrai propriétaire, dans toute la force du terme, & seul maître de sa terre, qui l'aura héritée de ses peres, ou qui l'aura légitimement acquise.

Une telle faveur mérite sans doute toute la reconnoissance de MM. les Colons. Elle est bien propre à encourager l'agriculture, dont le Gouvernement desire sur toutes choses le progrès, parce qu'elle seule peut dédommager un jour l'Etat de ses dépenses ; elle seule peut remplir ses vues ; elle seule doit être le nerf de ces Colonies & le fondement principal de leur prospérité.

Pour en hâter les progrès, j'ai été autorisé à faire recevoir dans les magasins du Roi tous les grains nourriciers, tels que le froment & le riz, qui pourront être fournis par MM. les Cultivateurs, & je leur en ferai payer un prix satisfaisant. Dans la même vue, Sa Majesté a consenti d'entretenir à ses frais deux flûtes & quelques brigantins pour le service de ces Isles, & sur-tout pour y établir l'abondance par des transports considérables de troupeaux qui seront tirés de Madagascar.

Pour mettre les Colons en état de réaliser le fruit de leurs travaux passés, & de fournir aux avances que la culture demande, Sa Majesté leur a accordé spécialement des Lettres-Patentes qui obligent la Compagnie des Indes à acquitter promptement toutes ses dettes envers eux, & qui déterminent la valeur des papiers qui ont jusqu'ici tenu lieu de monnoie.

Enfin, pour faire régner l'ordre & la justice, sans lesquels il n'y a point de prospérité, le Roi a créé un nouveau

Conseil supérieur & un Tribunal terrier dans chacune de ces Isles. Sa Majesté nous a choisis, Messieurs, pour être dans celle-ci les Juges de nos freres. Il nous a confié le dépôt saint de nos Loix qui assurent aux citoyens ce qu'ils peuvent avoir de plus précieux sur la terre, la sûreté, la liberté des personnes & la propriété des biens. Le glaive de la puissance législative est entre nos mains pour protéger le foible, le pupille, la veuve & l'orphelin contre les poursuites de l'oppresseur puissant.

Que nos fonctions sont augustes ! Qu'elles sont consolantes pour les personnes honnêtes ! Mais qu'elles sont terribles contre tout homme assez dépravé, s'il s'en trouvoit jamais dans cette Colonie, pour oser attaquer la propriété de ses concitoyens, pour oser troubler l'ordre public ! Malheur à tout ennemi de l'ordre, le bras vengeur de la Loi est levé sur sa tête. Il n'échappera pas à notre vigilance.

Malgré la sévérité de nos Loix qui ne distinguent entre les hommes que l'innocent & le coupable, pour défendre

l'un par le sacrifice de l'autre, souvenez-vous, Messieurs, que l'objet de ces Loix saintes est moins de punir les coupables, que d'empêcher les hommes de le devenir. Ce seroit les outrager & les méconnoître, que de les croire instituées pour tourmenter des malheureux, & souiller la terre de leur sang.

Les peines n'ont été ordonnées que pour arrêter les délits, pour honorer & maintenir les mœurs, pour protéger la vertu. C'est ici que les fonctions du Magistrat paroissent encore plus augustes. Il est le prêtre de la vertu : son seul regard doit dissiper le vice. Plein de l'esprit & de l'enthousiasme de la Loi, qui a pour unique objet de conserver la pureté des mœurs, il doit par son exemple, par ses hommages à la vertu, la montrer si bienfaisante, si belle, si digne de tous les respects, que les hommes vicieux, en la voyant, soient plus frappés de la crainte de lui manquer, que de celle même des supplices.

Vous voyez, Messieurs, combien

vos fonctions, qui paroissent aujourd'hui par les Ordres du Roi, détachées de celles du Gouvernement & de l'administration de cette Colonie, sont néanmoins liées étroitement avec elles.

Le but du Gouvernement d'une Colonie, comme de toute autre société, doit être le plus grand bonheur possible de cette même Colonie. D'où peut venir le plus grand bonheur possible d'une société quelconque ? Je vais, Messieurs, vous développer là-dessus tous nos principes. Une administration pure fuit l'ombre du mystere, elle ne cherche pas le secret. Je vous révélerai sans crainte tout celui de la nôtre.

Le plus grand bonheur possible d'une société quelconque ne peut venir que de l'ordre moral, comme la conservation de tous les êtres inanimés ne peut subsister que par leur harmonie qui est l'ordre physique. Qu'est-ce que l'ordre moral ? C'est l'accomplissement de tous les devoirs prescrits par la nature, par la Religion, par la société ; & l'accomplissement de tous ces devoirs, c'est la vertu.

Tel fut le décret immuable du grand Être, telle est sa volonté suprême, que tout ce qui existe de raisonnable, d'animé & d'insensible, tout ce qui est sorti de sa main créatrice ne peut subsister que par l'*ordre*.

C'est ainsi que se conserve cette multitude de corps immenses qui roulent sur nos têtes, & qui composent l'univers. L'harmonie de leurs marches régulieres les maintient. Qu'un seul s'égare de la route qui lui est prescrite, l'univers est dans la confusion; bientôt par les chocs de ces masses énormes, les fondements de la nature seront ébranlés, & tout ce qui fut créé, touchera à sa destruction.

Le monde moral est sujet aux mêmes loix. La vertu qui est l'amour de tout ce qui doit être aimé, l'amour de l'ordre, la pratique de tout ce qui est louable & l'accomplissement de tous les devoirs, la vertu seule assure la conservation des êtres libres & raisonnables. Elle peut seule fonder des sociétés durables. Seule, elle peut les conduire infailliblement à tout le

bonheur qu'il est permis aux hommes de desirer sur la terre.

Toute législation, tout Gouvernement, tout systême d'administration, qui n'auront pas pour base *la vertu*, seront fondés sur le sable, & manqueront leur but; qui doit être uniquement le plus grand bonheur des hommes.

C'est pour avoir méconnu cette pierre f[illegible]eur édifiée, que tan[illegible] après s'être alambiqué l'esprit pour former des institutions bizarres, n'ont fondé que des sociétés passageres qui ont étonné la terre, comme des éclairs, & ont disparu de même, du milieu des nations.

Ne vous y trompez pas, Messieurs, ni l'honneur, ni la crainte, ni quelque vertu particuliere, rien ne peut égaler la vertu, qui est l'accomplissement de tous les devoirs. Sans elle, l'harmonie morale, nécessaire à la conservation & à la félicité de tous les êtres raisonnables, ne sauroit subsister; ou plutôt elle est elle-même cette harmonie.

Point de nation vraiment puissante, point d'empire durable, point de trône

solidement établi, point de société florissante, point d'homme heureux sans la vertu. Rapportons-nous en à l'expérience des siecles passés. L'histoire de toutes les nations nous les montre constamment heureuses & puissantes, sous l'empire de la vertu; foibles, & bientôt détruites après l'avoir abandonnée.

Cette Colonie elle-même n'est-elle pas une preuve du principe que j'avance? A quelle extrêmité le désordre ne l'a-t-il pas conduite? Et malgré les dépenses énormes, faites pour son établissement, que deviendroit-elle aujourd'hui, si elle étoit livrée à elle-même? Sans la bonté du Roi, qui a bien voulu se charger des frais nécessaires pour la rétablir, on eût été obligé de l'abandonner.

Enfin, tel est le décret bienfaisant du grand Maître qui préside au sort des humains, qu'ils ne peuvent lui plaire qu'en se rendant heureux par la vertu.

Vous voyez donc, Messieurs, d'un même coup d'œil, quel est le principe, quel sera le but de notre administration,

& combien les fonctions honorables dont vous vous êtes chargés, vous y donneront de part.

Notre desir, notre intérêt, notre félicité seront de gouverner cette Colonie comme une famille, & de la rendre heureuse sous l'empire de la vertu. En votre qualité de Magistrats, vous en êtes les defenseurs, les protecteurs nés, vous êtes donc nos coopérateurs immédiats.

Attendons-nous, Messieurs, à éprouver des contradictions. Ce seroit mal connoître les hommes, que de croire qu'on puisse leur faire du bien impunément. Si nous venions ici avec l'intention malheureuse de laisser subsister le désordre, & d'en profiter sourdement, nous ne manquerions pas d'approbateurs. Des hommes avides se présenteroient de toute part pour augmenter eux-mêmes notre fortune, en grossissant la leur aux dépens de l'État & de la Colonie. Après avoir tout laissé perdre, nous retournerions dans notre Patrie, riches, comblés de bénédictions bruyantes de tous les hommes vicieux,

qui auroient profité de notre foiblesse ou de notre infidélité.

Loin de nous des sentiments aussi bas & aussi contraires à ce que nous devons à Dieu, au Roi, à la confiance de son Ministre, à la Colonie, à nous-mêmes. Nous préférerons les contradictions du vice, à ses applaudissements; nous aurons le courage & la force de rétablir l'ordre, malgré lui. Ses murmures, son indignation, ses efforts mêmes serviront au triomphe de la vertu.

Graces en soient rendues au Ciel: malgré la contagion du vice, il reste encore ici beaucoup d'ames honnêtes. Réunissons nous, Messieurs, faisons corps avec tous les hommes vertueux. Assez & trop long-temps, ils ont gémi sous le regne du désordre, dont le parti étoit trop puissant contr'eux, & pour le malheur de la Colonie contre le chef lui-même trompé par celle de toutes ses vertus qui est la plus chere à son cœur, c'est-à-dire, par sa propre bonté.

Que les hommes vertueux, assurés

aujourd'hui de la plus ferme protection du Gouvernement, armés de toute la force des Loix, marchent la tête levée; qu'à leur tour, ils fassent trembler le vice, en lui présentant la sainte image de la vertu.

Donnons, Messieurs, à cette Colonie, trop long-temps désolée sous l'empire tumultueux des passions, donnons-lui un spectacle nouveau, celui de tous ses citoyens vertueux, ligués pour faire son bonheur.

Approchez donc, vous tous qui avez résisté jusqu'ici à la contagion du désordre, approchez. Dans quelque état que vous soyez, vous êtes nos freres, nos coopérateurs; respirez enfin, ne craignez plus les efforts du vice puissant: vous êtes faits pour en triompher. Le premier acte de notre autorité sera de nous joindre à vous pour vous aider à le confondre. De votre côté, aidez-nous par vos conseils: ils seront reçus avec reconnoissance, dès qu'ils tendront au rétablissement de l'ordre & au bien de la Colonie. Sur toute chose, n'oublions pas que

la vertu ſeule peut ramener ici le bonheur que le vice en a chaſſée, & que la vertu eſt l'accompliſſement de tous les devoirs. Aimons nos freres, même ceux que le vice rendra nos contradicteurs. Ce ne ſera pas par la haine que nous les ramenerons, mais par la douceur, compagne aimable de la vertu. Nous les ramenerons par nos exemples, par la ſimplicité de nos mœurs. Nous les ramenerons par notre ſoumiſſion au code adorable de la nature, aux *loix ſages de la ſociété*, qui rendroient tous les hommes juſtes les uns envers les autres, s'ils les conſultoient.

Nous les ramenerons ſur-tout par l'exemple que nous leur donnerons de l'attachement le plus inviolable à la Religion ſainte de nos peres; Religion divine, dont toutes les vérités auſſi conſolantes que ſublimes, ſatisfont ſi bien le cœur en élevant l'eſprit; Religion bienfaiſante, dont tous les préceptes ne furent donnés aux hommes que pour leur bonheur.

Ce ſera, Meſſieurs, en rempliſſant

nous-mêmes ces trois genres de devoirs tous liés entr'eux, que nous réussirons sur-tout à rétablir l'ordre, à faire régner la vertu, qui seule peut rendre cette Colonie heureuse.

Par la force de nos exemples & par nos soins, les mœurs pures & simples de la nature seront en honneur.

Les peres & les meres mériteront ces beaux titres, en donnant à leurs enfants tous les soins prescrits par la nature & par la raison. Ils en seront respectés, & les vieillards le seront aussi par la jeunesse. L'union régnera dans toutes les familles & entre tous les citoyens.

Les Maîtres, sensibles au cri tendre & puissant de l'humanité outragée, goûteront le plaisir délicieux d'adoucir le sort de leurs malheureux esclaves, n'oublieront jamais qu'ils sont des hommes semblables à eux.

L'esclave dédommagé, suivant l'esprit de la Loi, de la perte de sa liberté, par la connoissance de la Religion, consolé par la certitude de ses pro-

messes, encouragé par la sagesse de ses maximes, servira son Maître avec joie & fidélité. Il se croira libre & heureux, même dans l'esclavage.

La majesté sainte de notre Religion gagnera tous les cœurs & soumettra tous les esprits. Ses Ministres fideles à leurs devoirs, seront honorés comme les dispensateurs des biens du Ciel.

Le Roi & la Patrie seront servis avec amour & fidélité; le Chef se regardera comme le pere, l'Administrateur comme l'économe, le Soldat comme le défenseur, le Colon comme le nourricier, le Marin comme le pourvoyeur de sa famille.

Lorsque chacun remplira ainsi tous ses devoirs, alors l'Isle sera en sûreté contre toute invasion du dehors, le bonheur régnera au dedans; alors ce petit monceau de terre habité par des hommes vertueux, deviendra un objet digne des regards & des bienfaits du Ciel; alors les Navigateurs qui aborderont dans ses ports, qui

y ſeront reçus & alimentés comme des freres, ne les quitteront plus qu'à regret ; & d'après ce qu'ils auront vu, ils iront chez toutes les nations, annoncer ce que peut la vertu pour le bonheur des hommes.

FIN.